



LA SOURCE

RECUEIL D'EXPÉRIENCES
ET DE BONNES PRATIQUES
D' ACTIONS DANS LE DOMAINE
DE L'ACCÈS À L'EAU ET
À L'ASSAINISSEMENT

CERCOOP
FRANCHE-COMTE



Programme
Solidarité-Eau

LA SOURCE

▶ **RECUEIL D'EXPÉRIENCES
ET DE BONNES PRATIQUES
D' ACTIONS DANS LE DOMAINE
DE L'ACCÈS À L'EAU ET
À L'ASSAINISSEMENT**



Directeur de publication : M. Éric DURAND.
Coordination : Mme Florence KOHTZ et M. Ousmane SYLL.
Réimpression, novembre 2015 – CERCOOP F-C, Besançon.
Appui graphique : phnow, Besançon – Impression : Simon Graphic, Omans.
Photo couverture : iStock Bartosz Hadyniak.
Droit de reproduction des photos parues dans cet ouvrage réservé (DR).
Reproduction autorisée avec la mention © CERCOOP F-C

Le CERCOOP F-C tient à remercier tous les acteurs de la coopération internationale qui ont participé à la rédaction de ce recueil. Cet ouvrage est le fruit d'un travail collectif et est basé sur l'expérience et le vécu de femmes et d'hommes engagés dans la solidarité internationale pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement.

Par ordre de référents des porteurs de projets dans le guide : M. Ilias SAWADOGO, M. Michel REVERCHON, M. Lucien CAMUSET, Mme Chantal VERON, M. Jalil ZAFAR, Mme Amel DJAFFAR, Mme Célia PILLARD, M. Jacques MARCHAL, M. Alain PLUYAUT, M. Pierre MORET, M. Thierry LE GALL, M. Christophe FORNÈS.

Ont également collaboré à cette édition : Mmes Emeline BRAUD, Vanessa CAMPAN et Samia DERRER du CERCOOP F-C, M. Christophe EGGENSCHWILLER de l'Agence de l'eau délégation de Besançon, M. Philippe MOUTON de pS-Eau délégation de Lyon, Mme Christine GARNIER du Conseil régional de Franche-Comté, Mme Annick BENEZET et Mme Léa ZIRI.



SOMMAIRE

● PRÉFACES	
Préface de M. Éric Durand, Président du CERCOOP F-C, Conseiller régional	6
Préface de M. Martin Guespereau, Directeur général de l'Agence de l'eau	7
Préface de M. Pierre Marie Grondin, Directeur du pS-Eau	8
● CONTEXTE ET APPROCHES	
Pourquoi s'engager localement dans des actions de solidarité internationale pour l'eau et l'assainissement ?	10
Quel cadre juridique pour un projet d'accès à l'eau et à l'assainissement ?	11
Quelles méthodes ?	12
L'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement : retours d'expériences	13
● PROJETS	
Situation géographique des douze (12) projets dans le monde	14
● PARTIE I - S'ENGAGER AUX CÔTÉS DES JEUNES	16
1 Le Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau	17
Présentation de la structure	17
Présentation de l'action	17
Quelques éléments clés	19
2 Association EauSoleil Franche-Comté	20
Présentation de la structure	20
Présentation de l'action	20
Quelques éléments clés	22
● PARTIE II - AGIR AUPRÈS DES FEMMES	24
3 Association Afrique 70	25
Présentation de la structure	25
Présentation de l'action	25
Quelques éléments clés	27
4 Association Negar - Soutien aux femmes d'Afghanistan	29
Présentation de la structure	29
Présentation de l'action	29
5 Association Renaissance d'Afghanistan	32
Présentation de la structure	32
Présentation de l'action	32
Quelques éléments clés	34

● PARTIE III - MUTUALISER LES ACTIONS DANS UN BUT COMMUN	36
6 Communauté de l'Agglomération Belfortaine	37
Présentation de la structure	37
Présentation de l'action	37
Quelques éléments clés	38
7 Ville de Besançon	40
Présentation de la structure	40
Présentation du projet	40
Quelques éléments clés	41
● PARTIE IV - FAVORISER L'IMPLICATION DES POPULATIONS LOCALES DANS L'ACCÈS À L'EAU	44
8 Secours Populaire Français du Territoire de Belfort	45
Présentation de la structure	45
Présentation du projet	45
Quelques éléments clés	46
9 Électriciens sans frontières Bourgogne Franche-Comté	48
Présentation de la structure	48
Présentation du projet	48
Quelques éléments clés	49
10 Association Amitiés Berbères	51
Présentation de la structure	51
Présentation du projet	51
Quelques éléments clés	52
11 Association Burkina Faso Les Droits de l'eau	55
Présentation de la structure	55
Présentation du projet	55
Quelques éléments clés	57
12 Association Un Pont pour un puits	60
Présentation de la structure	60
Présentation de l'action	60
Quelques éléments clés	62
● INFORMATIONS	
Fiches pays	64
Contacts et ressources	66
Contacts des porteurs de projets	67
Les autres réseaux régionaux multi-acteurs	68
Outils et méthodologie	69
Sites Internet ressources	69
Ouvrages, études et articles	69
Table des sigles et acronymes	70
Le CERCOOP F-C vous accompagne	71

PRÉFACES

► Depuis sa création en 2008, le CERCOOP F-C œuvre en faveur d'actions de coopération internationale sur le territoire franc-comtois. Il s'efforce d'établir le lien et de nourrir les échanges et expériences entre collectivités, ONG et associations qui s'impliquent dans la coopération décentralisée et la solidarité internationale dans des domaines aussi variés que le développement durable, l'égalité des genres, la jeunesse, l'agriculture, le volontariat, la santé... et bien sûr l'EAU.

Fin 2013, au terme de l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau décrétée par l'UNESCO, je plaçais pour une mobilisation, au-delà de cette année d'effort et de mise en lumière notamment sur les enjeux de santé publique, en faveur de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le monde.

Nous sommes fin 2014 et je peux affirmer qu'en Franche-Comté la mobilisation continue !

Le CERCOOP F-C est en effet plus que jamais engagé dans ce combat. Il a favorisé la mobilisation des acteurs impliqués pour que l'eau soit l'une des priorités des actions conduites en matière de coopération au développement : l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le programme Solidarité Eau, les collectivités territoriales ou leurs regroupements et les associations franc-comtoises. Tous agissent ainsi aux quatre coins du monde avec leurs partenaires locaux pour que l'accès à l'eau et à l'assainissement permettent le développement durable et améliorent le bien-être des populations. Je salue ici leur action, car elle nécessite abnégation, détermination et courage, face à l'ampleur de la tâche et des difficultés de réalisation sur place d'une part, et la tendance au repli sur soi de nos sociétés d'autre part.

Je nous considère tel un collectif solidaire qui s'engage ici et là-bas pour soutenir les populations dans l'accès à cette ressource vitale et dans sa gouvernance. En travaillant ensemble, nous cherchons la cohérence, la pertinence, l'efficacité et la pérennité des projets menés à l'international.

Cohérence, pertinence, efficacité et pérennité. . . ces termes prennent tout leur sens dans ce livret « *La Source - Recueil d'expériences et de bonnes pratiques d'actions dans le domaine de l'accès à l'eau et à l'assainissement* ». Il met en avant des actions, parfois modestes à notre échelle, mais immenses dans le quotidien des bénéficiaires et partenaires. Dans ce domaine, ayons bien en tête, comme Théocrite l'écrivait, que « *L'eau, goutte à goutte, creuse le roc* ».

Bonne lecture à toutes et à tous !

M. Éric DURAND
Président du CERCOOP Franche-Comté
Conseiller régional



▶ Aujourd'hui, l'eau sale tue dix fois plus que les guerres. L'urgence est alarmante. Heureusement de plus en plus de collectivités de nos territoires favorisés se lèvent pour venir en aide aux populations les plus menacées.

C'est pourquoi l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a décidé de joindre son effort à elles et consacra, à partir de 2015, 1 % de son budget pour soutenir les collectivités et les associations qui s'y engagent. Ce sont 5 millions d'euros que les responsables de l'agence, cette mutuelle publique faite pour financer les travaux de l'eau dans nos bassins versants français, ont décidé de prendre sur le vif des moyens de nos chantiers en France pour cette solidarité internationale.

Le chantier est immense. La solution est locale. Chaque pierre apportée pour donner accès à l'eau et à l'assainissement à quelques hommes est un pas décisif pour la dignité humaine et la vie. Au XXI^e siècle, 2,5 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à l'assainissement et 1 milliard de personnes n'ont pas accès à de l'eau potable. Avec ce progrès pour la santé publique, c'est aussi le tissu socio-économique local qui reprend vie et finalement, l'environnement qui s'assainit et s'améliore.

L'Agence de l'eau a rejoint sur sa route le Conseil régional de Franche-Comté et ensemble ils ont lancé un appel à projets en 2014, en faisant de la recherche de projets de qualité leur première ambition. Le CERCOOP F-C et pS-Eau se sont ainsi associés pour accompagner techniquement les porteurs de projets. Le présent livret est le fruit de cette coopération à l'échelle de la Franche-Comté.

Les projets portent sur l'alimentation en eau, l'assainissement ou encore la lutte contre les pollutions et la préservation des ressources en eau. Ils se situent dans les pays en développement, en priorité sur le pourtour méditerranéen et en Afrique francophone.

Ensemble nous formons le vœu que cette lecture fasse naître de nombreux projets de solidarité pour un accès pour tous à l'eau potable et à l'assainissement.

M. Martin GUESPEREAU
Directeur général de
l'Agence de l'eau





Relever ce défi majeur qu'est l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement est l'affaire de tous : institutions internationales, gouvernements, ONG locales ou internationales, entreprises, collectivités locales et citoyens.

Le CERCOOP F-C s'inscrit pleinement dans cette optique et participe de la dynamique déjà à l'œuvre en mettant l'accent sur la promotion et le développement des actions de coopération internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en région Franche-Comté. C'est la raison pour laquelle le pS-Eau, le CERCOOP F-C et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ont choisi de travailler en partenariat, avec un double objectif : mobiliser et accompagner les acteurs locaux du territoire franc-comtois dans la mise en œuvre de leurs projets de solidarité et de coopération internationale ; faire connaître et promouvoir la loi Oudin-Santini au niveau régional.

Cette stratégie conforte la volonté du pS-Eau d'ancrer davantage son action et son appui en région, pour un meilleur maillage régional des multiples initiatives de coopération en cours et des différentes structures ressources qui les soutiennent et les accompagnent.

Certaines de ces initiatives franc-comtoises font l'objet d'une mise en lumière particulière au travers de ce livret. Ces projets ont valeur pédagogique et démonstrative pour les acteurs encore hésitants ou non engagés. Ils nous montrent comment se tissent les nécessaires relations de proximité et de confiance entre partenaires du Nord et du Sud, desquelles découle une meilleure prise en compte des spécificités locales pour la définition de solutions pragmatiques, adaptées aux besoins exprimés. Ils témoignent aussi de leur inscription dans la durée, en appui régulier et constant, ce qui favorise une réelle continuité des actions menées ainsi qu'un véritable accompagnement au changement.

Au-delà des contributions financières, ces projets nous renseignent également sur la plus-value des acteurs de la coopération décentralisée, qui réside dans leurs capacités à mobiliser une expertise et un savoir-faire qui leur sont propres (maîtrise d'ouvrage des services publics d'eau et d'assainissement, gouvernance locale, politiques publiques locales, etc.) et correspondant aux besoins des collectivités locales des pays en développement.

Les processus de décentralisation en cours dans de nombreux pays, même au Sahel malgré les tensions, s'accompagnent du transfert progressif des compétences eau et assainissement des États vers les communes. Pour ces collectivités locales, qui acquièrent la responsabilité d'assurer un service public durable sur leur territoire, le renforcement de la maîtrise d'ouvrage communale constitue un défi important à relever.

Les collectivités françaises, qui disposent d'un savoir-faire reconnu en termes d'organisation des services publics de l'eau et de l'assainissement, sont particulièrement bien placées pour apporter un appui en la matière à leurs homologues du Sud.



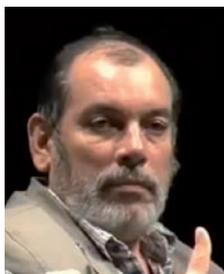
Ces projets nous interrogent enfin sur les impacts générés au Nord, qui sont de plusieurs ordres. Toute action de coopération et de solidarité créée du lien social sur les territoires, elle dynamise le tissu associatif local et souvent participe à une meilleure intégration des populations migrantes. Elle rassemble des acteurs divers autour d'une démarche collective, en facilitant les synergies et en valorisant leurs compétences.

C'est une opportunité de faire passer des messages de sensibilisation et d'information auprès des citoyens sur les thématiques de l'eau, du développement local et de l'environnement. Mais aussi pour réfléchir aux enjeux de la gestion de la ressource en eau et du service public de l'eau sur leur propre territoire (tarification, protection de la ressource, modalités de gestion, etc.) en prenant conscience que ces problématiques ne s'arrêtent pas à nos frontières.

La réalisation de ce livret commun engage le pS-Eau et le CERCOOP F-C dans l'appui aux collectivités et aux associations souhaitant aller plus loin dans un projet de coopération. Cet appui pourra se matérialiser par des réunions, des formations, des appuis conseils personnalisés, une mise en partage d'outils et de documents.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous mobiliser pour un accès juste et équitable à l'eau potable et à l'assainissement.

M. Pierre Marie GRONDIN
Directeur du pS-Eau





POURQUOI S'ENGAGER LOCALEMENT DANS DES ACTIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT ?

L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT, UNE URGENCE INTERNATIONALE

● Bien que reconnu comme Droit de l'Homme en 2010 par les Nations Unies, le droit à l'eau potable et à l'assainissement est loin d'être mis en œuvre partout et pour tous. **Le manque d'accès à une eau potable et à un environnement assaini est une des premières causes de mortalité aujourd'hui dans le monde**, notamment via les maladies diarrhéiques et le paludisme qui y sont directement liés.

Aujourd'hui, 1,8 milliard de personnes dans le monde consomment de l'eau contaminée et 2,5 milliards de personnes n'ont pas accès à un assainissement de base¹. Ce sont majoritairement les couches défavorisées de la population mondiale, en particulier des pays les plus pauvres, avec une forte concentration en Afrique subsaharienne. Une situation dramatique en termes de santé publique et de développement, qui provoque la mort de 2 millions de personnes chaque année dans le monde, dont 90 % sont des enfants de moins de 5 ans.

Face à ces enjeux, la communauté internationale s'est donnée en 2000 comme un des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) de réduire de moitié d'ici à 2015 la proportion de la population mondiale n'ayant pas un accès durable à l'eau et à l'assainissement. Mais la situation reste alarmante : si dans la plupart des régions du monde, l'objectif sera atteint entre 2015 et 2020, l'Afrique en revanche reste en retard sur cet objectif. Au rythme actuel des investissements, on estime que l'OMD pour l'eau n'y sera atteint qu'en 2040, et l'OMD pour l'assainissement, pas avant 2075 . . .

1 - Progress on drinking water and sanitation, 2014 update, JMP report, UNICEF, WHO.

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE N'EST PAS SEULEMENT UNE AFFAIRE DE GOUVERNEMENTS

● Relever ce défi majeur qu'est l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est l'affaire de tous : institutions internationales, gouvernements, ONG locales ou internationales, entreprises, collectivités locales et citoyens.

Chaque année, la France consacre en moyenne près de 450 millions d'euros au secteur de l'eau et de l'assainissement au titre de son Aide Publique au Développement. Ce montant correspond cependant en grande majorité à des prêts, les dons ne représentant en moyenne que 62,5 millions d'euros par an.

Loin d'être négligeable, l'engagement des acteurs associatifs et des collectivités territoriales auprès des populations du

Sud apporte des moyens efficaces et complémentaires à l'action internationale de la France pour contribuer au développement local.

Très souvent inscrits dans la durée, **ces partenariats de proximité entre acteurs locaux permettent de ne pas se limiter à une action ponctuelle, mais d'assurer un appui régulier sur le long terme, permettant une réelle continuité des actions menées ainsi qu'un véritable accompagnement au changement.** Des relations de confiance se tissent ainsi, permettant une meilleure prise en compte des spécificités locales pour la définition de solutions pragmatiques, adaptées aux besoins exprimés.



LES ACTIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE GÉNÈRENT DES BÉNÉFICES PARTAGÉS ENTRE NORD ET SUD

● **Une action de solidarité au Sud, c'est aussi une action de sensibilisation et d'information au Nord, l'occasion d'organiser des débats, des animations, des journées de l'eau, des festivals, etc.**

La solidarité pour l'accès à l'eau est un thème fédérateur qui permet de réunir les usagers d'une localité ou d'un territoire français pour leur présenter les actions menées dans les pays en développement, et en même temps les actions menées par la collectivité ou le syndicat sur son territoire.

À l'heure où, au Nord, les dimensions économiques, sociales et politiques des services de l'eau et de l'assainissement nécessitent de plus en plus de débats et de communication entre collectivités et usagers, l'expérience montre que les actions de solidarité internationale sur ces mêmes thèmes sont autant d'opportunités pour amorcer et faciliter ce dialogue entre les différents acteurs concernés.

QUEL CADRE JURIDIQUE POUR UN PROJET D'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT ?

LE CADRE JURIDIQUE DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

La loi du 6 février 1992 reconnaît juridiquement le droit aux collectivités locales françaises et à leurs groupements de « conclure des conventions avec des collectivités territoriales étrangères et leurs groupements, dans les limites de leurs compétences et dans le respect des engagements internationaux de la France ».

La loi Thiollière de 2 février 2007 conforte et élargit ce droit en faisant de l'action internationale une compétence à part entière des collectivités territoriales.

La loi du 7 juillet 2014 d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale apporte plus de flexibilité à l'action extérieure des collectivités territoriales.

Les collectivités peuvent désormais « **mettre en œuvre ou soutenir** » des actions de « **coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire** ». Ainsi, les subventions ponctuelles et fonds de soutien aux acteurs de leur territoire sont reconnus d'intérêt local.

Par ailleurs, l'action extérieure des collectivités territoriales n'est plus soumise à une obligation de signer une convention avec un homologue du Sud. Cependant, une délibération doit toujours être votée par l'assemblée délibérante et indiquer les montants à engager dans le cadre de l'action.

LA LOI OUDIN-SANTINI, UNE OPPORTUNITÉ COMPLÉMENTAIRE POUR LE SECTEUR DE L'EAU

● **En 2005**, l'Assemblée nationale adopte la loi Oudin-Santini. Cette loi offre une marge de manœuvre supplémentaire pour intervenir spécifiquement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Elle autorise les collectivités, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et les Agences de l'eau à consacrer jusqu'à 1 % des recettes de leurs services d'eau et d'assainissement à des actions de solidarité internationale dans ce même secteur.

La loi Oudin-Santini élargit ainsi les possibilités des collectivités en leur permettant de mobiliser leurs budgets annexes en plus du budget général. Elle étend aussi la solidarité internationale à de nouveaux acteurs : les syndicats et les Agences de l'eau. Elle comporte deux articles modifiant respectivement le code général des collectivités territoriales et celui de l'environnement :

• **Article 1** (L. 1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales) : « *Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les syndicats mixtes chargés des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement peuvent, dans la limite de 1 % des ressources qui sont affectées aux budgets de ces services, mener des actions de coopération avec les collectivités territoriales étrangères et leurs groupements, dans le cadre des conventions prévues à l'article L. 1115-1, des actions d'aide d'urgence au bénéfice de ces collectivités et groupements, ainsi que des actions de solidarité internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement.* »

• **Article 2** (L. 213-6 du Code de l'environnement) : « *Dans le respect des engagements internationaux de la France et dans le cadre de conventions soumises à l'avis du comité de bassin, l'agence peut mener des actions de coopération internationale dans les domaines de l'eau et de l'assainissement, dans la limite de 1 % de ses ressources, le cas échéant et suivant les règles statutaires en vigueur pour chaque catégorie de personnels, avec le concours de ses agents.* »

QUELLES MÉTHODES ?

● Agir sur l'accès à l'eau potable et à l'assainissement requiert à la fois des ressources financières suffisantes, la mobilisation d'une expertise technique adaptée, mais aussi des savoir-faire spécifiques à la conduite de projets de solidarité internationale. Ces ressources peuvent se mobiliser en interne si elles existent, mais également auprès d'acteurs tiers dans le cadre de partenariats mis en place. Faire le lien entre des cultures différentes, assurer la gestion administrative d'un projet mené dans un autre pays, animer des relations partenariales, faire intervenir différents prestataires, concevoir un projet qui réponde à la demande des populations concernées, appuyer la mise en place de services publics pérennes, sont autant de savoir-faire qui ne s'improvisent pas (cf. rubrique « outils et méthodologie » page 69 de ce guide).



L'ACCÈS À L'EAU POTABLE ET À L'ASSAINISSEMENT DANS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT: RETOURS D'EXPÉRIENCES

● Cela fait des années que des femmes et des hommes, notamment en Franche-Comté, se montrent solidaires envers des populations démunies dans les pays en développement, dans les pays victimes de conflits ou d'aléas climatiques. Tous nourrissent le même espoir : que des populations puissent avoir accès à de l'eau propre et de qualité. Leurs motivations ? Voir les enfants en meilleure santé et se rendre à nouveau à l'école, voir la « corvée d'eau » des femmes réduite, voir une implication de la communauté locale dans la gestion et la gouvernance de l'eau, voir l'émergence d'un développement local. Leurs points communs ? Un travail dans des zones reculées et rurales, au côté de populations fragiles : des veuves, des jeunes, des réfugiés...

Il était temps de recenser au sein du réseau du CERCOOP F-C ces acteurs issus d'associations ou de collectivités qui agissent dans la coopération internationale dans le domaine de l'eau. Il était temps de leur donner la parole, afin qu'ils puissent revenir sur leurs projets au Togo, en Afghanistan, au Burkina Faso, au Maroc, au Niger ou encore en Cisjordanie. Le CERCOOP F-C désirait recueillir leurs expériences et partager avec d'autres leurs doutes, leurs réussites et leurs conseils. Les douze (12) expériences recueillies dans ce document s'adressent à des personnes qui souhaitent monter un projet à l'international dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ou à des personnes souhaitant renforcer leurs compétences et connaissances. Les douze (12) projets ont été réalisés par des femmes, des jeunes, des hommes et sont le fruit d'une détermination sans faille, d'une grande patience et de créativité. Ils sont présentés sous différentes approches qui les caractérisent : l'engagement aux côtés des jeunes, l'action auprès des femmes, la mutualisation des actions dans un but commun et enfin la favorisation de l'implication des populations locales dans l'accès à l'eau potable.

Plus qu'un retour d'expériences et de témoignages, ce document se veut aussi un guide composé de données quantitatives et qualitatives sur les zones géographiques d'actions, les types de projets en réponse aux types de besoins au niveau local (techniques, gouvernance, etc.), la recherche des financements, la mobilisation et l'implication des acteurs locaux, le travail en partenariat, les résultats et le suivi du projet.

Nous avons choisi d'insister sur le suivi, les impacts et la pérennité du projet. **L' « après-projet » est un des moments les plus délicats et il nous semblait pertinent de nous pencher sur la question.** Le projet vit-il après sa réalisation ? Les bénéficiaires peuvent-ils pérenniser les infrastructures ou les résultats du projet, etc. ?

Les expériences relatées dans cet ouvrage concernent essentiellement l'accès à l'eau potable. Les questions relatives à l'assainissement ne doivent cependant pas être négligées car elles vont de pair avec l'accès à l'eau potable : « *L'assainissement ne doit pas être le parent pauvre de la gestion de l'eau* ».

À l'issue de la lecture de ce guide, les personnes intéressées posséderont l'essentiel des clés pour démarrer leurs projets ou rejoindre une des associations œuvrant dans ce domaine. Il est également possible d'aller plus loin en contactant les porteurs de projets et en consultant les liens méthodologiques intégrés à la fin de l'ouvrage.

2 • Antoine Fréjat,
*L'eau : pour
une culture de
responsabilité,*
Éditions
Autrement,
Paris, 2009.

S'ENGAGER
AUX COTES
DES JEUNES

1 Le Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau

Réhabilitation d'une pompe au sein du lycée de la commune de Yako au Burkina Faso.

2 Association EauSoleil Franche-Comté

Mise en place d'un pompage solaire et d'une distribution d'eau dans la région du Tafilalet au sud du Maroc.

AGIR AUPRÈS
DES FEMMES

3 Association Afrique 70

Réalisation de forage pour l'accès à l'eau potable pour le village de Simiyé au Togo.

4 Association Negar, soutien aux femmes d'Afghanistan

Approvisionnement en eau potable des lycées de Sangona, de Badqol et des villages de Rahmankheil et Larona en Afghanistan.

5 Association Renaissance d'Afghanistan

Construction de puits à Kaboul pour le bénéfice de veuves, de leurs familles et voisinages en Afghanistan.



MUTUALISER LES ACTIONS DANS UN BUT COMMUN

6 Communauté de l'Agglomération Belfortaine

Appui aux politiques communales d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement dans les Communes rurales de Tanghin-Dassouri et de Komki-Ipala de la région Centre du Burkina Faso.

7 Ville de Besançon

Amélioration de l'accès à l'eau potable des habitants du camp de réfugiés d'Aqabat Jaber en Cisjordanie en Palestine.

FAVORISER L'IMPLICATION DES POPULATIONS LOCALES DANS L'ACCÈS A L'EAU POTABLE

8 Secours Populaire Français du Territoire de Belfort

Accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement à Loubila au Burkina Faso.

9 Électriciens sans frontières Bourgogne Franche-Comté

Réalisation de 12 forages et construction de châteaux d'eau dans le village de Tibiri au Niger.

10 Association Amitiés Berbères

Adduction en eau de trois villages de l'Ouzighimt au Maroc.

11 Association Burkina Faso Les Droits de l'Eau

Réhabilitation de forages de brousse inutilisés et mise en place de groupes de gestion et d'entretien des forages dans la région du Sud Sahel au Burkina Faso.

12 Association Un Pont pour un puits

Mise en place d'un forage et d'un potager pour l'École primaire de Kiendson au Burkina Faso.



AFGHANISTAN

PARTIE I

S'ENGAGER AUX CÔTÉS DES JEUNES

La jeunesse est dynamique, créative, optimiste. Quand elle s'engage dans un projet, elle fait des étincelles... Les jeunes sont dotés de cette volonté qui permet de faire bouger les choses et d'arriver à de vrais résultats. Les jeunes du Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau en sont un bel exemple. Répartis aux quatre coins de la planète, ils agissent à leur niveau afin que leurs communautés aient accès à l'eau potable et à l'assainissement, afin que celle-ci prenne conscience de l'importance de cette ressource. A travers l'association EauSoleil, de jeunes lycéens franc-comtois viennent, quant à eux, en aide aux populations marocaines dans leurs projets d'accès à l'eau potable en vivant quelques semaines avec elles et en réalisant des chantiers. Prenons exemple sur eux, apprenons d'eux et engageons-nous à leurs côtés en permettant à leurs rêves de devenir réalité.



1

LE PARLEMENT MONDIAL DE LA JEUNESSE POUR L'EAU



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Quelle est la mission de votre structure ?

Le Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau (PMJE) est un réseau de jeunes actifs en faveur de l'eau. Nous sommes plus de 85 jeunes présents dans 71 pays et nous avons comme mission de promouvoir la participation de la jeunesse dans le secteur de l'eau tout en réalisant des actions concrètes. Nos actions se déclinent tant au niveau local que régional et international. Au niveau local, nous réalisons des actions permettant de concrétiser le droit à l'eau et à l'assainissement, alors qu'au niveau mondial, nous consacrons notre énergie à faire reconnaître l'importance de la place des jeunes dans le secteur de l'eau auprès d'institutions telles que les Nations-Unies.

PRÉSENTATION DE L'ACTION

Quels sont les partenaires de votre projet ?

L'Agence de l'eau Artois-Picardie, GoodPlanet Belgique, le Secrétariat International de l'Eau et Eau Vive.

Votre projet en bref...

Notre projet « Les Journées de la Jeunesse Engagée pour l'Eau (2JE) » s'est déroulé dans la commune de Yako au Burkina Faso début 2014. Il a permis à plus de 2000 élèves d'un lycée d'accéder à l'eau potable à travers la réhabilitation d'une pompe au sein de l'établissement.

Il a également permis de mobiliser les jeunes sur la thématique du WASH (assainissement et promotion de l'hygiène de l'eau), via la mise en place d'une plate-forme dénommée le « Club des Élèves pour l'Eau (C2E) ».

Une formation a été dispensée afin de renforcer les capacités des membres du club. Enfin, une action de sensibilisation des élèves et de la population de la ville de Yako sur le WASH a été organisée à l'occasion de l'inauguration de la pompe réhabilitée le 21 mars 2014.

Dans quel contexte avez-vous construit votre projet ?

Le projet a été réalisé dans la commune urbaine de Yako, ville située à 110 kilomètres d'Ouagadougou, au nord du pays. La ville compte environ 20 000 habitants. Le site bénéficiaire du projet est le lycée provincial de Yako, plus grand établissement d'enseignement public de la ville. Il compte plus de 2000 élèves. Ce lycée ne disposait que d'un seul point d'approvisionnement en eau potable pour les besoins divers des élèves et enseignants. Il s'agissait d'un robinet raccordé au service d'adduction en eau potable de la ville (Office de l'Eau et de l'Assainissement - ONEA) qui ne permettait pas de couvrir les besoins en eau des pensionnaires.

Quels sont les objectifs du projet ?

- Promouvoir l'accès des populations à l'eau potable par la jeunesse ;
- Favoriser l'accès à plus de 2000 élèves de de l'eau de qualité et en quantité suffisante par la réparation d'une pompe ;
- Mobiliser les jeunes autour des questions liées au WASH par la mise en place d'un club des élèves pour l'eau ;
- Améliorer les connaissances des jeunes sur les thématiques du WASH à travers une conférence publique ;
- Responsabiliser les jeunes dans la gouvernance de l'eau.

Durée du projet ?

- 1 mois

Budget global du projet et ressources financières mobilisées ?

Le budget total du projet s'élève à 3 015 euros. Les partenaires financiers sont GoodPlanet Belgique, l'Agence de l'eau Artois-Picardie et le PMJE/Burkina Faso.

Ressources humaines mobilisées ?

Environ 20 personnes ont été mobilisées pour ce projet afin de suivre les travaux de réhabilitation de la pompe, d'organiser la logistique des formations, de concevoir des supports pédagogiques, d'animer des formations et la communication pendant la journée de sensibilisation (jeunes, associations et décideurs).

Bénéficiaires du projet ?

Ce projet a touché directement plus de 2000 personnes. De façon indirecte, les concessions voisines du lycée s'approvisionnent également à la pompe réhabilitée, soit 500 personnes.

Les étapes de mise en œuvre et gouvernance du projet ?

1. En tant qu'anciens élèves du lycée de Yako et jeunes engagés dans le monde communautaire sur diverses questions dont celle de l'eau, nous avons été contactés par le responsable des élèves et le proviseur du lycée. Ils nous ont demandé de l'aide pour la réparation de la pompe hors service.
2. Suite à cette demande, nous avons élaboré un micro-projet de réhabilitation de la pompe du lycée.

3. Après la phase d'élaboration du projet, nous avons échangé avec des partenaires, notamment avec le Président du PMJE basé en Belgique, afin de valider le projet et de procéder à la recherche des fonds.

4. Après soumission aux bailleurs de fonds qui ont validé le projet, un comité de mise en œuvre du projet a été mis en place avec les élèves, les responsables du lycée, les membres du PMJE et les organisations de jeunesse au niveau local. Nous avons suivi un rétro planning.

5. Enfin, nous avons donné des responsabilités au lycée et au club des élèves dans la gestion de la pompe et dans la poursuite des activités de sensibilisation.

L'équipe du PMJE/Burkina Faso s'est chargée de la coordination et du suivi des activités, de la gestion des fonds et de la mobilisation des acteurs locaux et des autorités pour accompagner le projet. GoodPlanet Belgique, l'Agence de l'eau Artois-Picardie et le Président du PMJE ont été mobilisés pour réunir les fonds nécessaires au financement du projet. Le lycée de Yako a exercé la fonction de maître d'ouvrage de la réhabilitation de la pompe, sous la supervision de PMJE/Burkina Faso. Le bureau des élèves s'est chargé de la mobilisation des élèves, de la mise en place du club, de la gestion et de l'entretien de la pompe et des ouvrages d'assainissement ainsi que de la sensibilisation.



Formation des membres du club des élèves pour l'eau sur le WASH

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

Quel a été le suivi du projet ?

Nous avons établi un rapport de parcours qui nous a permis de suivre quotidiennement la réalisation du projet. Sur place au lycée, nous avons installé un point d'information sur les évolutions des activités sur le terrain (appels téléphoniques et visites terrain).

Obstacles rencontrés et solutions trouvées ?

Nous avons accusé un certain retard au début des travaux en raison de la lenteur des transferts de fonds. Nous avons également eu des problèmes avec le mode de fonctionnement interne des entreprises chargées des travaux. Il a fallu veiller au respect des cahiers de charges par les entreprises à travers la signature d'un contrat.

Résultats et impacts durables sur la communauté ?

- Réhabilitation d'une pompe au profit de 2000 élèves ;
- Mise en place d'un club des élèves pour la promotion du WASH en milieu scolaire et pour l'entretien de la pompe ;
- Formation de 15 jeunes pour assurer des campagnes de sensibilisations en milieu scolaire sur le WASH ;
- Conférence publique avec les jeunes sur les questions liées à l'eau, cérémonie d'inauguration avec la présence du maire de la ville de Yako ;
- Sessions de plaidoyer auprès de membres du Gouvernement, de députés et d'organisations de jeunesse pour la promotion de l'eau burkinabè ;
- Mise en place d'un club d'élèves formés pour assurer la gestion et l'entretien de la pompe, sensibiliser leurs pairs sur le WASH ;
- Responsabilisation de l'établissement dans le suivi et la gestion de la pompe.

En France, actions de communication et sensibilisation du grand public ?

Les actions ont été communiquées sur le site web du PMJE www.pmje-wypw.org. Ce dernier est régulièrement mis à jour.

Clés de réussite ?

- Une ressource humaine dynamique à travers la mobilisation des élèves, des jeunes membres de l'équipe du PMJE/Burkina Faso, des associations locales des jeunes et des responsables du lycée autour du projet ;
- Une adhésion au projet et un accompagnement permanent de la présidence du PMJE dans la mise en œuvre ;
- Une disponibilité des ressources financières pour couvrir les besoins en financement ;
- Une bonne synergie d'action avec les autorités locales de la ville de Yako ;
- Une confiance des bailleurs envers les « jeunes » dans la conduite et la gestion des fonds du projet ;
- Un suivi régulier et une bonne coordination des activités par l'équipe du projet ;
- Une expérience du chargé du projet, dans la conduite de projet avec les jeunes.

Fin et pérennité du projet ?

Après la réalisation du projet, la gestion de la pompe et le suivi des activités du club ont été placés sous la responsabilité du lycée de Yako dans le but d'assurer sa pérennisation. Un encadreur a été désigné pour appuyer le club des élèves. Ensuite, les élèves ont été chargés de veiller à la bonne utilisation et de la gestion de la pompe par les usagers. Ils sont désormais les ambassadeurs de bonnes pratiques en matière d'hygiène et d'assainissement. De concert avec l'ONEA au niveau de Yako, les acteurs locaux ont la responsabilité d'identifier les besoins et de trouver localement la majeure partie des solutions.

Un conseil à nous donner ?

- S'entourer d'une équipe de personnes dynamiques et volontaires ;
- Définir une bonne planification des activités ;
- **Déléguer les activités et responsabiliser toutes les personnes qui prennent part au projet ;**
- Avoir un suivi régulier et rigoureux des activités ;
- **Veiller à la bonne gestion des fonds mis à disposition ;**
- Développer des partenariats efficaces et utiles toujours prévoir et anticiper sur les difficultés qui peuvent survenir ;
- Travailler avec passion, c'est cela qui donne la force d'avancer malgré les difficultés.



EAUSOLEIL FRANCHE-COMTÉ



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Quelle est la mission de votre structure ?

Notre association met en œuvre des projets de solidarité internationale à travers des actions de développement durable. Elle a pour but de promouvoir et de développer l'énergie solaire dans les pays du Sud, de faire installer des systèmes solaires par des lycéens volontaires, préparés techniquement, et intégrés aux villages de ces pays. EauSoleil amène les jeunes à découvrir la solidarité internationale et les cultures locales.

Elle noue des partenariats avec les acteurs locaux, les services de l'État, des régions et des associations de villages. Elle forme des personnes responsables de la maintenance des systèmes pour gérer à long terme les installations solaires. Elle accompagne des communautés villageoises, notamment des associations de femmes, vers le développement social et économique. Depuis 2002, EauSoleil réalise des chantiers d'adduction d'eau par pompage solaire avec des jeunes de lycée professionnel.

PRÉSENTATION DE L'ACTION

Quels sont les partenaires du projet ?

Nos partenaires publics sont l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, la Région Franche-Comté, le Département du Jura et la Ville de Lons-le-Saunier. Nos partenaires privés sont les entreprises Lorans, Héliophoton, Tereva, LDE, Grundfos, Transénergie. Nos partenaires associatifs sont le Rotary Club de Lons-le-Saunier, Solaires

sans frontières, des associations de villages au Maroc et Entraide Nationale.

Votre projet en bref...

Notre projet concerne la mise en place d'un pompage solaire et une distribution d'eau. En effet, chaque année depuis 2007, EauSoleil permet à des lycéens francs-comtois d'installer un système de pompage solaire et de distribution d'eau par des bornes fontaines dans un village isolé du Sud marocain afin de supprimer la corvée d'eau. Ce projet favorise la scolarisation des filles.

Dans quel contexte avez-vous construit votre projet ?

Le lieu choisi est le sud du Maroc (région du Tafilalet, autour de Rissani et de Rich) qui offre une sécurité et une proximité favorable à l'envoi de lycéens franc-comtois. Les villages choisis n'ont ni l'eau ni l'électricité et sont très isolés ; ils sont souvent délaissés par l'ONEEP (Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable). De ce fait, leur population est faible (de 80 à 180 habitants) et très pauvre. De manière générale, une association de villages nous fait une demande écrite d'intervention. Nous visitons le village et si le projet correspond à nos critères (par exemple pas de distribution d'eau, ressource en eau suffisante, etc.), nous élaborons avec l'association du village les caractéristiques du projet (emplacement du puits ou du forage, du réservoir, des bornes fontaines, du local technique, etc.). La commune rurale, la Province et le Caïd sont informés du projet.

Une convention est signée entre EauSoleil, l'association du village, la commune rurale, éventuellement la Province, qui définit les obligations de chacun (par exemple : implication des villageois dans les travaux de génie civil, paiement de l'eau, etc.).



Objectifs du projet ?

- Permettre un accès à l'eau plus aisé et favoriser une meilleure scolarité des filles en faisant disparaître la corvée d'eau ;
- Favoriser le développement durable et l'énergie solaire ;
- Permettre à des élèves du lycée professionnel Le Corbusier de Lons-le-Saunier de découvrir la coopération internationale et une autre culture.

Durée du projet ?

- 1 an (de mars à avril).

Budget global du projet et ressources financières mobilisées ?

Le coût d'un chantier varie de 15 000 € à 30 000 € selon la situation de chaque village. Nos partenaires publics sont : l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée et Corse, la Région Franche-Comté, le Conseil général du Jura, la Ville de Lons-le-Saunier, le lycée Le Corbusier à Lons-le-Saunier. Ceux privés sont les entreprises Lorans, Heliophoton, LDE, Tereva, Grundfoss, et les associations Rotary Club de Lons-le-Saunier, Solaires sans frontières. Nous avons également compté sur les cotisations et dons des adhérents et sympathisants, ainsi que sur les bénéfices de l'organisation d'une soirée couscous.

Ressources humaines mobilisées ?

De 5 à 12 lycéens encadrés par 2 à 3 professeurs membres de l'association ainsi que les bénévoles de l'association pour préparer chaque chantier.

Bénéficiaires du projet ?

Les bénéficiaires directs sont les villageois qui, le plus souvent, voient l'accès et la qualité de l'eau s'améliorer. Ce sont tout particulièrement les femmes et les filles qui ne sont plus soumises à la corvée d'eau (puissage à la corde au fond d'un puits et transport de l'eau dans des bidons sur des centaines de mètres, parfois plus). La gestion de l'eau (maintenance du système, paiement de l'eau) amène les villageois à se prendre en charge et développe l'esprit citoyen. Les bénéficiaires indirects sont les lycéens franc-comtois qui, en vivant dans les villages pendant la durée du chantier, découvrent ainsi une autre culture et l'intérêt de la coopération internationale.

Étapes de la mise en œuvre et gouvernance du projet ?

1. Au départ, il s'agit d'une demande écrite d'une association de village à EauSoleil, faite le plus souvent sur notre site internet. Tout d'abord, nous préparons le chantier : nous prenons contact avec cette association et précisons nos modes d'intervention. Nous définissons les compétences de chacun et la manière dont les autorités marocaines peuvent s'inscrire dans le projet. **Nous rappelons que nous refusons de prendre en charge la ressource eau et le foncier qui doivent relever de la responsabilité et de la compétence des autorités locales ou de l'État.**
2. Si les conditions sont réunies, nous définissons avec l'association du village et la commune rurale les caractéristiques du projet (capacité du réservoir en fonction de la population mais aussi de la ressource eau, distribution par bornes fontaines, local technique, protection de forage et des capteurs solaires, etc.). **L'association du village s'engage à prendre en charge les travaux de génie civil (creusement des tranchées, socle réservoir, local technique, bornes fontaines, etc.) et surtout à gérer le système sur le long terme.** Ceci est inscrit dans une convention. Les villageois acceptent que les lycéens français soient logés au village. EauSoleil fournit le matériel, les matériaux du génie civil et de la distribution.
3. En fonction des conditions de réalisation du chantier, un avenant peut-être annexé à la convention.

Les villageois, en participant aux travaux, découvrent la technique et une personne est désignée comme responsable du système : elle s'occupera de la maintenance au quotidien, fera les relevés de consommation et pourra éventuellement être chargée de la facturation. EauSoleil fournit un cahier avec toutes les caractéristiques du chantier qui servira aux relevés et sera annoté à chaque passage d'un des membres d'EauSoleil lors des missions de suivi.

Déroulement des tubes entre le réservoir et le forage pour préparer la distribution d'eau



QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

Quel est le suivi du projet ?

Depuis 2009, nous visitons tous les systèmes installés pratiquement tous les ans. **Les associations de village peuvent faire appel à notre référent au Maroc pour tout problème dépassant leurs compétences.** Nous répondons le plus rapidement possible : si la responsabilité des villageois est engagée, ils doivent utiliser l'argent épargné (paiement de l'eau) pour résoudre le problème. Le cas échéant, EauSoleil peut prendre en charge la réparation. Un an après une bonne prise en charge du système, l'association de village le gère et peut faire de la distribution individuelle. Cela fait d'ailleurs baisser les consommations (paiement au m³).

Obstacles rencontrés et solutions trouvées ?

La plus grande difficulté est la ressource : elle est peu, voire très peu abondante et les autorités marocaines responsables ne respectent pas toujours leur calendrier d'intervention. Comme ce sont des élèves qui installent le système, les dates sont imposées par leur scolarité et cela pose beaucoup de problèmes d'intervention. La solution est de préparer plusieurs projets afin de réaliser celui qui est prêt à temps. En 2012 et 2014, quelques semaines avant le départ programmé des lycéens, nous avons été obligés de changer de village faute de forage réalisé par les Communes rurales.

Résultats et impacts durables sur la communauté ?

- La corvée d'eau est supprimée grâce à la mise en œuvre du pompage solaire et de la distribution à proximité des maisons ;
- Chaque association de village est propriétaire du système et s'est engagée à le pérenniser ;
- Les conditions de vie dans le village sont améliorées et cela donne de la crédibilité à l'action associative. Les villageois découvrent qu'ils peuvent se prendre en charge et ne plus attendre sans espoir l'intervention de l'État. Ils réclament auprès de leurs représentants de meilleures pistes d'accès au village, l'électrification, des projets de développement : **l'unique alternative n'est plus l'exode rural ;**
- La corvée d'eau, souvent très pénible, est supprimée, ce qui permet une meilleure scolarisation des filles et une place nouvelle prise par les femmes ;
- Le creusement d'un puits spécifique ou d'un forage améliore la qualité de l'eau de consommation, qui auparavant, était souvent de l'eau de ruissellement partagée avec les animaux ;
- Les instituteurs remarquent la meilleure santé des enfants à l'école.

En France, actions de communication et sensibilisation du grand public

Les lycéens, dans le cadre de leur scolarité, font une présentation du projet devant environ 120 personnes avant de partir et en font un bilan au retour. Ils participent à une émission de radio sur RCF et ont été les invités d'un journal télévisé régional. L'association EauSoleil participe à des forums d'associations, aux activités sur l'eau du CERCOOP F-C et fait des interventions à la demande d'autres associations telles que le Rotary Club.



Les villageoises viennent chercher l'eau à une borne-fontaine : la corvée d'eau est plus agréable



Clés de réussite ?

- La connaissance du milieu local et notre réseau dans le sud-est du Maroc ;
- Notre association est sollicitée dans d'autres régions au Maroc et dans d'autres pays mais il nous est difficile avec des lycéens de « *partir à l'aventure* » en réalisant chaque année un chantier fin mars, début avril ;
- Le pompage solaire peut convaincre les populations de l'intérêt de l'énergie solaire dans un pays qui n'en manque pas ;
- **Dans des zones aussi isolées, le développement passe par des solutions décentralisées et locales.**

Fin et pérennité du projet ?

Dès la fin du chantier, les villageois gèrent le système et en sont responsables. Mais il nous apparaît important de poursuivre les relations avec les communautés villageoises pour les soutenir et leur montrer l'intérêt du suivi et de la maintenance. Ainsi, ils pourront porter d'autres projets, pour favoriser par exemple le développement économique local avec une coopérative de production.

Un conseil à nous donner ?

Dans les pays où l'eau est rare et donc précieuse, il est nécessaire de laisser ces pays la gérer et d'éviter de transférer nos solutions de pays riches. C'est pourquoi, même si cela complique son action, EauSoleil ne creuse pas de puits, ni de forage, mais le fait faire en amont, s'il n'existe pas, par les autorités ou populations locales.

Les relations que nous entretenons avec les villages sont sans doute l'élément le plus riche de notre action.

Les lycéens qui partent souvent en techniciens de la distribution d'eau se souviennent essentiellement de ces moments passés à vivre dans ces villages sans eau, sans électricité, au contact d'une population à la culture différente mais pleine d'humanité. Il est donc important de vivre au sein des villages même si les conditions de vie sont un peu sommaires.

Les lycéens immergent la pompe solaire à 35 mètres dans le forage



PARTIE II

AGIR AUPRÈS DES FEMMES

Les femmes sont des actrices clés dans la gestion et la gouvernance de l'eau au niveau local. Que ce soit en Afghanistan ou au Togo, elles sont les garantes de l'accès à l'eau et de l'hygiène pour leurs familles. Elles sont néanmoins trop souvent laissées pour compte et continuent de s'épuiser en effectuant de longs parcours pour puiser de l'eau. Pourtant, certaines d'entre elles font entendre leurs voix et parviennent à amener l'eau dans les villages, notamment dans les écoles et lycées. Elles associent leurs énergies avec celles de franc-comtoises et franc-comtois bien décidés à agir avec elles.



3

ASSOCIATION AFRIQUE 70



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Quelle est la mission de votre structure ?

Afrique 70 est une association spécialisée dans les projets d'hydraulique villageoise dans les pays d'Afrique, où elle fait profiter de son expertise et sa maîtrise d'œuvre. Elle coopère en outre avec les ONG locales afin d'assurer des formations sur l'eau et l'assainissement.

PRÉSENTATION DE L'ACTION

Partenaires du projet ?

Les partenaires sont l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil régional de Franche-Comté, le Syndicat mixte des eaux du Breuchin (70) et l'agence des microprojets.

Votre projet en bref...

Notre projet concerne l'accès à l'eau potable du village de Simiyé au Togo. Nous avons effectué en premier lieu une étude géophysique et deux forages d'étalonnage avec une entreprise locale, sous la responsabilité de notre expert géologue. Puis, nous avons installé des équipements (pompes à main) et une protection des forages (enceinte avec puisard).

Le suivi de chantier a été assuré par un bureau de contrôle togolais, conjointement avec le chef de village de Simiyé. La Direction régionale de l'hydraulique villageoise de Lomé est associée au suivi des travaux. Nous avons ensuite réalisé deux blocs de trois latrines EcoSan³ à l'école et six latrines EcoSan dans le village. Cette réalisation

a été suivie d'une formation « eau et assainissement » en collaboration avec une association locale.

Dans quel contexte avez-vous construit votre projet ?

Siyimé est un village enclavé de 3000 habitants, situé en zone rurale dans la région des plateaux du Togo, une heure de piste du chef-lieu du canton Asrama. Les seuls points d'eau sont trois puits traditionnels et une petite rivière à deux kilomètres. La situation sanitaire est critique car l'eau consommée par la population n'est pas potable. Par ailleurs, les 400 élèves des écoles implantées dans le village n'ont pas accès à l'eau potable et l'accès à l'eau est particulièrement pénible pour les femmes. Le maire du village de Colombier en Haute-Saône est membre de l'association Afrique 70. Et l'école de ce village entretient une correspondance écrite avec l'école de Siyimé au Togo. Au cours de cette correspondance, il est apparu une situation critique relative à l'accès à l'eau potable. Une demande écrite des autorités locales (village et chef de canton) est parvenue à notre association.

Au vu du contexte local de ce village particulièrement défavorisé, Afrique 70 a décidé de présenter un projet d'accès à l'eau potable lors de son assemblée générale. Une première expertise en janvier 2013 a permis au cours d'échanges avec les représentants de Siyimé (comité des femmes, notables, enseignants, religieux) d'entrevoir une solution pour le village avec la proposition de réaliser deux forages. Il était également

Réalisation de
2 blocs de 3 latrines
EcoSan à l'école

3 • EcoSan
(Ecological
Sanitation)
désigne de façon
générale un mode
d'assainissement
basé sur la
dissociation des flux
d'eaux ménagères
et des excréta et
d'une valorisation
de l'urine et des
matières fécales
par des toilettes
sèches.

nécessaire de réaliser une étude d'assainissement, au moins partielle, pour le village avec l'école en priorité. Nous avons également sélectionné en janvier 2013 une ONG locale pour assurer les formations et le suivi sur le terrain.

Objectifs du projet ?

Objectifs généraux :

- Favoriser l'accès à l'eau potable d'une population rurale défavorisée ;
- Améliorer les problèmes d'assainissement à proximité des points d'eau ;

Objectifs opérationnels :

- Réaliser deux forages équipés de pompes manuelles (un pour l'école, un pour le village) ;
- Mettre en place un comité local de gestion de l'eau ;
- Assurer les formations de base sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement ;
- Proposer une solution pour améliorer l'assainissement (latrines).

Durée du projet ?

- 1 an.

Budget global du projet et ressources financières mobilisées ?

38 000 € répartis entre l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil régional de Franche Comté, le Syndicat mixte des eaux du Breuchin, l'Agence des Micro-Projets et les fonds propres d'Afrique 70.

Ressources humaines mobilisées ?

Afrique 70 a mobilisé trois personnes dont un hydrogéologue pour deux missions. Elle assure la délégation de la maîtrise d'ouvrage. L'ONG RADI (Réseau Africain pour le Développement Intégré) a mobilisé quatre personnes sur le terrain pour les formations pendant 20 jours. L'entreprise Togolaise de Forage a mobilisé quatre personnes pour les études et les forages pendant une semaine et deux personnes pour l'installation des pompes (2 jours). Enfin, l'entreprise Togolaise pour le BTP a été impliquée pour la construction des latrines (2 mois) et la construction des enceintes de forage (2 semaines).

Bénéficiaires du projet ?

Un village de 3000 habitants avec 4 hameaux rattachés. Il s'agit d'une population particulièrement défavorisée car elle est enclavée. Les femmes constituent le groupe cible prioritaire afin de leur faciliter la corvée d'eau (actuellement les puits sont traditionnels et le travail est en outre très physique). L'accès à l'eau potable leur permettra de mieux gérer les problèmes sanitaires de la cellule familiale. Les élèves forment le second groupe cible afin de mettre l'eau potable au cœur du système scolaire et, ainsi, faciliter l'éducation de base sur l'hygiène et la gestion de l'eau.

Étapes de la mise en œuvre et gouvernance du projet ?

1. Réaliser une étude géophysique à proximité de l'école et du centre village ;
2. Faire réaliser un forage d'évaluation par une entreprise locale qui est déjà intervenue dans la région ;
3. Faire une proposition de faisabilité pour la réalisation de latrines : consultation d'un bureau d'étude locale, de la Direction régionale de l'assainissement, des différents groupes sociaux et religieux du village ;
4. Réaliser une étude et une préparation pour mettre en place une formation « eau et assainissement » en collaboration avec une association locale ;
5. Finaliser les forages d'évaluation par une entreprise locale qui est déjà intervenue ;
6. Installer des équipements (pompes à main), une protection des forages et assainissement. Le choix des matériels et les plans sont validés sur place. Le suivi de chantier est assuré par un bureau de contrôle togolais conjointement avec le chef de village de Sijimé. La Direction régionale de l'hydraulique villageoise de Lomé est associée au suivi des travaux ;
7. Réaliser des latrines à l'école et dans le village : implication d'une entreprise locale, de la Direction régionale de l'assainissement, des différents groupes sociaux et religieux du village ;
8. Réaliser la formation « eau et assainissement » en collaboration avec l'ONG RADI et mettre en place les comités de gestion de l'eau ;
9. Réceptionner les travaux en présence d'au moins un membre d'Afrique 70.

Le village de Sijimé a été maître d'ouvrage et bénéficiaire des infrastructures. Il avait comme rôle de définir l'ouvrage avec



l'appui technique du maître d'œuvre et des services déconcentrés. La Direction régionale de l'hydraulique de Notse assure la représentation de la Direction nationale de l'hydraulique, donne un appui conseil, contrôle le respect du cahier des charges de la direction nationale et conseille le maître d'ouvrage. L'association Afrique 70 est le maître d'ouvrage délégué au projet et assure le financement. L'association participe aux moments clés de chaque étape et valide les décisions de la maîtrise d'ouvrage. Enfin, elle valide les paiements.

Le bureau d'étude IGA (Togo) est chargé de la maîtrise d'œuvre et effectue le suivi des travaux. Il accompagne la maîtrise d'ouvrage dans la définition et la planification des interventions et fait le suivi et l'évaluation des travaux. Il réceptionne également les travaux. L'ONG RADI est impliquée dans la mobilisation sociale : formation et sensibilisation des usagers ainsi que des gestionnaires des ouvrages et elle facilite la collaboration entre l'ensemble des acteurs. Le comité de gestion des ouvrages représente les usagers et il est l'exploitant délégué de l'ouvrage. Il exprime les besoins et précise le niveau de service attendu. Il facilite aussi la réalisation de l'ouvrage. Enfin, les entreprises locales jouent le rôle de prestataires et réalisent les études techniques et les travaux.

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

Quel est le suivi du projet ?

Afrique 70 a missionné un hydrogéologue togolais pour assurer l'étude géophysique au mois de septembre 2013. Les résultats ont été transmis à Afrique 70 qui les a validés. Une délégation de l'association s'est déplacée en octobre pour piloter la réalisation des forages d'étalement et pour réaliser les différentes études (assainissement et formation). Pendant cette mission, elle a rencontré les différents acteurs institutionnels et techniques afin d'obtenir les autorisations de travaux, les études de faisabilité et les devis. Suite aux contacts pris au cours de la mission d'expertise, Afrique 70 a sélectionné les entreprises retenues pour les travaux et a missionné un cabinet de contrôle togolais pour assurer le suivi des travaux (équipement des forages et construction de latrines) avec l'envoi de comptes rendus hebdomadaires. Une délégation d'Afrique 70 s'est déplacée en janvier 2014 pour piloter la fin des travaux et assurer la réception des ouvrages.

Obstacles rencontrés et solutions trouvées ?

La difficulté principale est le manque de vécu avec la population et cela entraîne des non-dits, de fausses informations, une tendance à amplifier les événements. Afin de remédier en partie à cet état de fait, **nous finançons une étude socio-économique du village. Cela nous permet d'avoir une vision plus complète et des données techniques essentielles pour nos missions.** La participation financière des bénéficiaires est souvent un obstacle important. Nous préconisons maintenant une participation modeste qui est déterminée au cours de l'étude socio-économique. Cette somme reste dans la communauté et alimente le fond de caisse pour les comités de gestion (pour Siyimié, 150 000 FCFA par forage), ce qui permet d'assurer la maintenance de l'ouvrage.

Résultats et impacts durables sur la communauté ?

Ouvrages réalisés :

- 1 forage équipé d'une PMH avec superstructure au centre du village ;
- 1 forage équipé d'une PMH avec superstructure à l'école ;
- 1 bloc de 3 latrines EcoSan école (fille) ;
- 1 bloc de 3 latrines EcoSan école (garçon) ;
- 1 latrine EcoSan pour le centre de santé ;
- 1 latrine EcoSan pour le chef de village ;
- 4 latrines EcoSan réparties géographiquement dans le village à titre d'expérience ;

Formations assurées par l'ONG RADI :

- Au total, 27 interventions ont été effectuées en 50 jours, d'octobre 2013 à mi-janvier 2014 et ont permis de toucher 607 personnes dont 233 femmes.

En France, actions de communication et sensibilisation du grand public ?

Le projet a été communiqué à la presse régionale : l'Est Républicain, la Presse de Vesoul et sur le site internet de l'association (www.afrique70.blogspot.com). Afrique 70 travaille en collaboration étroite avec le lycée Luxembourg de Vesoul. Elle a également été sollicitée par l'École Nationale d'Industrie Laitière (ENIL) de Mamirolle pour travailler avec les étudiants de BTS GEMEAU sur un projet d'adduction d'eau

(étude de dimensionnement du réseau, choix des matériels, etc.). Enfin, l'association, en collaboration avec CERCOOP F-C, est en phase d'engagement sur le dispositif des Tandems solidaires⁴ en Franche-Comté. Elle est intervenue en 2012 dans une classe de cinquième du collège Jacques Brel de Vesoul sur le développement durable et la solidarité internationale.

4 - « Tandems solidaires » est un dispositif initié en Franche-Comté dont l'objectif de favoriser le développement de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale au sein des établissements scolaires.

Clés de réussite ?

- **Des compétences au sein de l'association (hydrogéologue, électricien, chaudronnier, bureau d'étude) ;**
- **Un carnet d'adresse conséquent dans les pays où nous intervenons ;**
- Des associations ou ONG qui sont de véritables partenaires en Afrique ;
- Des membres actifs de l'association disponibles (jeunes retraités !)

Fin et pérennité du projet ?

Le projet à Siyimé est terminé mais nous continuons d'intervenir dans la région. Dès le mois d'octobre 2014, nous retournerons sur le site pour évaluer, améliorer et aider. L'ONG RADI, qui est un excellent partenaire, continuera à suivre le village. Le but est de rendre autonome les comités de gestion qui assureront la pérennité des ouvrages.

Un conseil à nous donner ?

- S'appuyer sur les organisations communautaires du village (Association des Parents d'Élèves des deux écoles, organisations féminines, organisations des jeunes ou de communautés religieuses, comités eau, chefferie) en attendant la mise en place d'un comité villageois de développement ;
- Organiser, de manière périodique, des travaux communautaires pour garantir la propreté du village.



Forage de l'école de Siyimé



Forage au centre ville



4

ASSOCIATION NEGAR, SOUTIEN AUX FEMMES D'AFGHANISTAN



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Quelle est la mission de votre structure ?

L'association NEGAR Soutien aux Femmes d'Afghanistan accompagne les femmes d'Afghanistan dans la défense de leurs droits et dans leur développement. C'est une association de loi 1901, créée à l'initiative de femmes afghanes soutenues par des femmes françaises en 1996, juste après la prise de Kaboul par les milices Taliban, en réponse aux messages de détresse envoyés par des femmes d'Afghanistan.

PRÉSENTATION DE L'ACTION

Quels sont les partenaires du projet ?

La Région Franche-Comté, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et la Fondation CCR.

Votre projet en bref...

Notre projet est actuellement en cours de réalisation. Il a pour but d'amener l'eau aux lycées de Sangona et de Badqol et aux villages de Rahmankheil et Larona. Le lycée de filles de Sangona (et le lycée de garçons situé sur le même terrain), ainsi que le lycée de filles de Badqol (avec le lycée de garçons situé juste à côté) sont sans accès à l'eau, étant situés loin des villages, des rivières et des sources. Notre projet consiste à faire une adduction d'eau depuis une source pour les deux lycées de Badqol, une deuxième adduction d'eau pour les deux lycées de Sangona et deux adductions d'eau aux villages de Rahmankheil et de Larona depuis une source

située à mi-chemin entre les deux villages. Les trois sources sont situées en terrain communal, en altitude par rapport aux lycées et aux villages. Grâce à la dénivellation, l'eau arrivera sans problème.

Dans quel contexte avez-vous construit votre projet ?

Le projet est réalisé en Afghanistan dans la région du Panjshir caractérisée par une vallée principale située entre 2000 et 3000 mètres d'altitude. Il n'existe aucune ville, seulement des villages plus ou moins importants. Le projet concerne donc une zone rurale autour de quatre villages principaux et servira directement à plus de 2000 personnes. En 2013, NEGAR a aménagé une bibliothèque dans une salle du lycée de filles de Sangona. C'est à cette occasion que la représentante de NEGAR a été sollicitée pour effectuer des travaux afin d'amener l'eau aux lycées ; en effet, les élèves souffrent beaucoup du manque d'eau au moment des grosses chaleurs. En 2013, NEGAR a aussi réhabilité le lycée de filles de Badqol après y avoir aménagé une bibliothèque en 2011. Depuis, les personnels des différents lycées, ainsi que les élus locaux, nous ont demandé de faire une adduction d'eau qui permettrait de se désaltrer et d'effectuer des plantations autour des lycées.

Les habitants du village de Rahmankheil, où vit la représentante de NEGAR, achemine l'eau depuis une source située à 500 mètres du village mais ils n'ont pas construit de réservoir et la conduite de mauvaise qualité se rompt fréquemment. Ils nous ont donc demandé de reprendre les travaux. Les habitants du village voisin de Larona, qui n'ont aucune adduction d'eau, ont également sollicité NEGAR pour réaliser des travaux depuis cette source située à mi-chemin entre les deux villages.

Objectifs du projet ?

- Fournir de l'eau potable aux élèves et au personnel des lycées de filles et de garçons du village de Sangona et du village de Badqol ;
- Nettoyer leurs écoles et faire des plantations autour des bâtiments ;
- Fournir de l'eau de source aux habitants des villages de Rahmankheil et Larona ;
- Construire un réservoir de retenue d'eau près de la source de Badqol, un deuxième à mi-chemin et un troisième près des lycées, avec des robinets, poser une conduite souterraine de la source au dernier réservoir. Même chose pour Sangona ;
- Construire un réservoir de retenue d'eau près de la source du village de Rahmankheil et poser une conduite d'eau souterraine jusqu'au centre du village où un autre réservoir sera construit ;
- Construire un réservoir pour le village de Larona et poser une conduite souterraine.

Durée du projet ?

- La mise en œuvre du projet dure 3 mois.

Budget global du projet et ressources financières mobilisées ?

Le budget s'élève à 64 320 €. Les financements proviennent de la Région Franche-Comté, de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et de la Fondation CCR, de dons et de fonds propres à Negar.

Ressources humaines mobilisées ?

Une personne au niveau local est responsable des travaux, des ouvriers et du matériel, du début à la fin des travaux. Un ingénieur est chargé de contrôler la bonne marche des travaux et est responsable de la propriété des ouvrages en fin de projet. Une personne en France est chargée du suivi des travaux sur le terrain, de la rédaction du rapport des actions

effectuées et de sa diffusion en France, de l'organisation de conférences en Franche-Comté sur les actions effectuées en Afghanistan et l'implication de la Région.

Bénéficiaires du projet ?

Les bénéficiaires directs du projet sont 1100 élèves, 50 enseignants et 6 agents de service du lycée de filles et du lycée de garçons de Sangona ; 800 élèves, 40 enseignants et 4 agents de service des lycées de filles et de garçons de Badqol ; les 400 habitants des villages de Rahmankheil et de Larona. Les bénéficiaires indirects sont les familles des élèves et des personnels des lycées, des villages de Sangona et de Badqol et des villages voisins.

Étapes de mise en œuvre et gouvernance du projet ?

1. Pour Sangona, le directeur et les professeurs du lycée de filles et du lycée de garçons situé sur le même terrain ont tout d'abord demandé à NEGAR de creuser un puits dans la cour des lycées, qui permettrait de fournir de l'eau aux garçons et aux filles. Les deux lycées sont situés sur une colline au dessus du village de Sangona. La rivière Panjshir coule au bas du village. La hauteur de la colline étant d'une centaine de mètres, un puits de 100 mètres permettrait d'atteindre la nappe phréatique. Il n'existe ni source ni canal d'irrigation à proximité des lycées. Après étude du terrain avec un ingénieur, il apparaît que l'eau d'un puits creusé dans la cour des lycées ne serait pas potable, le sous-sol de la colline étant composé majoritairement de gisements de sel et de soufre. Il a donc été décidé de creuser un puits qui atteindra la nappe phréatique, à proximité de la rivière.

Lors d'une réunion, les élus locaux responsables de la bonne marche des lycées ont émis des réserves au sujet du puits qui nécessite l'usage d'une pompe à eau ; ils pensent que la pompe à eau, alimentée par une turbine électrique installée sur la rivière, nécessite beaucoup d'entretien. Selon eux, il serait préférable de faire venir l'eau depuis une



source située en altitude par rapport aux lycées, à environ 1500 mètres de distance ;

2. Pour Badqol, en 2011, les personnels des deux lycées nous ont demandé de faire une adduction d'eau depuis une source située à 1000 mètres au-dessus des établissements. Les travaux, qui auraient dû être réalisés par NEGAR en 2012, ont été ajournés en raison d'un différend entre deux familles revendiquant chacune la propriété du terrain où se situe la source. En 2013, les habitants du village de Badqol se sont mis d'accord pour l'utilisation d'une source située un peu en altitude par rapport aux lycées et à une distance de 1500 mètres à vol d'oiseau ;
3. Pour Rahmankheil et Larona, la représentante de NEGAR vit depuis les années 2000 avec une famille de Panjshiris dans le village de Rahmankheil, à une dizaine de kilomètres de Sangona. Jusqu'en 2008, les enfants devaient aller chercher de l'eau dans une source située au bord de la rivière Panjshir, à environ 500 mètres. La descente des enfants jusqu'au niveau de la source était un exercice périlleux, et à la fin du printemps, la source était régulièrement recouverte par les eaux de la rivière. Une autre source existe à 500 mètres en haut du village, de l'autre côté de la route goudronnée. Un habitant du

village a réussi à collecter un peu d'argent et a acheté des canalisations qui amènent l'eau centre du village. Mais sans réservoir et des canalisations de mauvaise qualité, la quantité d'eau acheminée va en diminuant. Les villageois ont demandé à NEGAR s'il y avait une possibilité de refaire des travaux pour améliorer la situation. Les habitants du village voisin de Larona ont, eux aussi, beaucoup de difficultés à s'approvisionner en eau ; comme la source utilisée pour Rahmankheil se trouve à mi-chemin entre les deux villages, ils souhaitent aussi une adduction pour leur village.

La Direction de l'Éducation du Panjshir délègue un ingénieur pour contrôler la bonne marche des travaux et les vérifier à la fin. Les chefs de villages et les directeurs d'écoles se chargent de loger et de nourrir les ouvriers. Ils seront responsables par la suite de l'entretien et des éventuelles réparations.

Le projet étant en cours de réalisation, les résultats et le bilan seront disponibles lors de la prochaine mise à jour de cette publication.

Remise en état de source d'eau





PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Quelle est la mission de votre structure ?

L'Association Renaissance d'Afghanistan (ARA) œuvre en faveur du parrainage des familles de veuves afghanes afin de permettre à leurs enfants de recevoir une éducation. Elle met en œuvre des forages de puits et travaille sur un projet d'autonomie pour ces familles en mettant à leur disposition un micro-financement. Enfin, elle apporte une aide à l'éducation dans les écoles.

PRÉSENTATION DE L'ACTION

Partenaires du projet ?

Selon l'année, nous avons mené des activités en partenariat avec des associations, le Conseil général du Territoire de Belfort ou le Conseil régional de Franche-Comté, ou bien encore des sociétés privées telles qu'ALSTOM ou General Electric.

Votre projet en bref...

Notre projet s'est déroulé de 2005 à 2012 et concernait la construction de 8 puits en Afghanistan, plus précisément à Kaboul en 2005 et à Mazar en 2007 pour le bénéfice de veuves, sous le programme de parrainage ARA. En 2008, il s'agissait de puits à Samangan pour le bénéfice de la population. En 2009, nous avons consolidé des puits hors service et remis en marche ceux de Samangan pour le bénéfice des habitants voisins. En 2010, trois puits ont été construits à Aaqchtah,

province de Djozdjan dans trois localités pour le bénéfice également de la population locale. Le puits le plus profond (114 mètres) a été équipé d'un moteur électrique et d'un groupe électrogène. Enfin, en 2012, nous avons réalisé des puits dans la province de Djozjan dans la localité Sarqazkol pour le bénéfice du public local (profondeur de 102 mètres avec une pompe manuelle, une pompe à moteur et un groupe électrogène).

Dans quel contexte le projet a-t-il été construit ?

Tous les projets ont été réalisés en Afghanistan, la plupart en zone rurale. Une grande partie de la population afghane n'a pas accès à l'eau potable. Les populations des zones rurales du Nord du pays sont les plus défavorisées, en particulier dans les zones à la frontière du Turkménistan. Un grand nombre de zones n'est pas accessible en voiture et par conséquent loin d'être atteint par les ONG. La demande est bien évidemment très supérieure à l'offre. Nous avons été invités à intervenir grâce à un contact originaire de cette région. ARA aimant le défi, nous avons voulu nous lancer dans cette aventure et nous avons réussi notre projet dans ce pays à la situation politique particulière. En effet, depuis la fin des années 70, ce pays a connu des crises successives telles que la guerre contre les Soviétiques, le régime Taliban et les interventions armées des pays occidentaux. Ces crises ont fait de ce pays un territoire instable. Pour la population, cela se traduit par une sécurité précaire et par un manque d'accès à des besoins vitaux (eau potable, santé etc.) et à l'éducation. En outre, l'égalité homme femme reste relative malgré la ratification en 2003 de la « Convention relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes » (CEDAW) et les politiques du gouvernement afghan dans ce domaine (révision de la constitution, lois, parité au sein du gouvernement).



Objectifs du projet ?

- Faciliter la vie des afghans démunis et notamment des veuves ;
- Permettre un accès à l'eau potable à moindre prix ou gratuitement.

Durée du projet ?

La durée de mise en place d'un puits ou d'un forage est très variable et dépend beaucoup de l'accessibilité du lieu et des travaux prévus. Cela pouvait aller de deux semaines pour le plus simple à quatre mois pour le plus complexe.

Budget global du projet et ressources financières mobilisées ?

Les budgets, qui s'échelonnent entre 500 € et 5000 €, dépendent de la complexité du projet et du lieu de réalisation. Les ressources mobilisées et les partenaires sont différents selon les projets : collectivités territoriales comme

le Conseil régional de Franche-Comté ou le Conseil général du Territoire de Belfort, ou sociétés privées telles qu'ALSTOM ou General Electric.

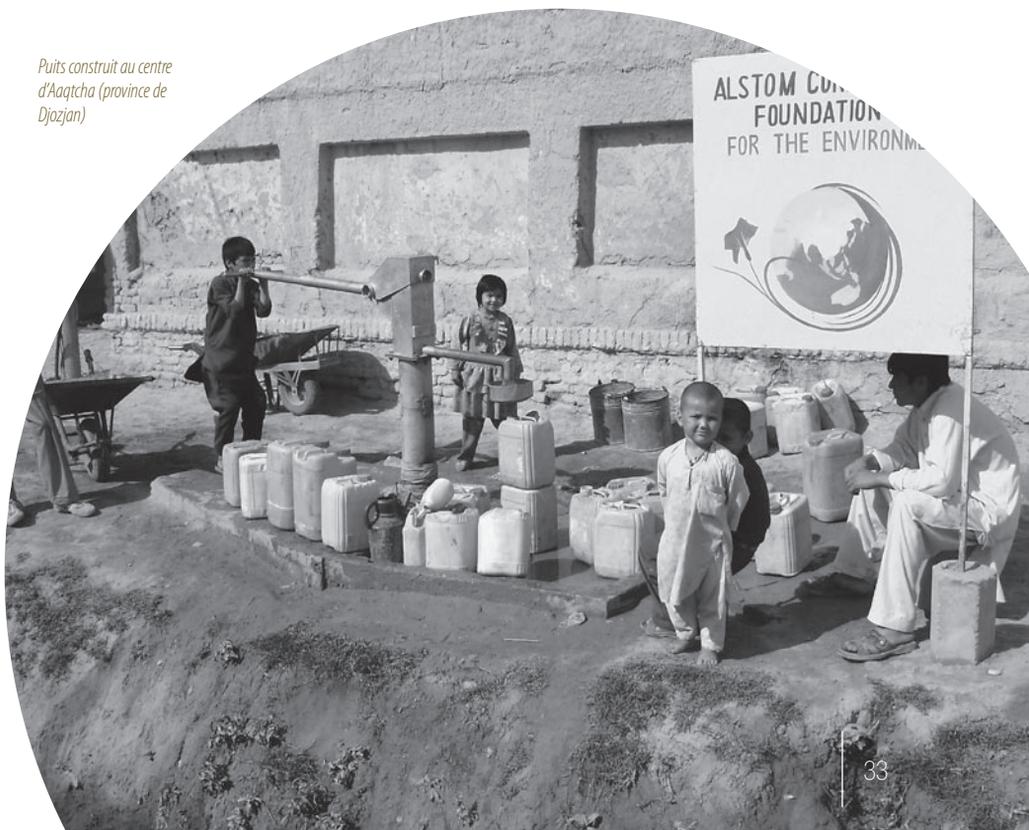
Ressources humaines mobilisées ?

Les ressources humaines ont été les bénévoles de l'association pour le management de projets. Un coordinateur de projets a été recruté localement car nous avons fait le choix d'utiliser les compétences locales.

Bénéficiaires du projet ?

En ce qui concerne la mise en place de puits individuels, les bénéficiaires ont été les membres des familles de veuves et leurs voisins immédiats. Pour les projets de plus grande envergure (puits construits hors du domicile, ce qui est le cas de la majorité de nos réalisations), les bénéficiaires sont les villageoises et villageois.

*Puits construit au centre
d'Aaqicha (province de
Djorzian)*



Étapes de mise en œuvre et gouvernance du projet ?

1. Identification des besoins ;
2. Identification des partenaires ;
3. Définition chiffrée du projet ;
4. Consolidation du financement de projet ;
5. Finalisation du planning de réalisation ;
6. Contractualisation ;
7. Réalisation.

Nos projets sont menés par un coordinateur de projet qui pilote l'ensemble du projet de la phase initiale à la phase finale de réalisation, y compris le rapport du projet. Il agit sous la direction de l'ARA. Il reçoit ses instructions du président de l'ARA et de son chargé de mission en Afghanistan.

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

Quel est le suivi du projet ?

Les projets étant relativement de courte durée, leur suivi est assuré par un rapport photo/vidéo et une réunion de suivi

de projet effectué via Skype. La fréquence de ces réunions dépend de l'ampleur du projet. En fin de réalisation, tous les projets font l'objet d'une visite de la part du président de l'ARA.

Obstacles rencontrés et solutions trouvées ?

Un projet de construction de puits est toujours incertain étant donné la méconnaissance du sol. Il arrive d'être obligé de changer de site, de méthode de construction ou de profondeur à atteindre en fonction des surprises au cours de la réalisation. Des flexibilités de planning et d'adaptation de la méthode de construction doivent être prises en compte.

Résultats et impacts durables sur la communauté ?

- Puits construits en 2005 : 100 personnes bénéficiaires
- Puits construits en 2007 : 100 personnes bénéficiaires
- Puits construits en 2008 : 300 personnes bénéficiaires
- Puits construits en 2009 : 300 personnes bénéficiaires
- Puits construits en 2010 : 2000 personnes bénéficiaires
- Puits construits en 2012 : 500 personnes bénéficiaires



Les habitants vont bénéficier de la nouvelle installation en eau



Nos projets ont permis un meilleur accès à l'eau et une baisse des maladies bactériologiques dues à la consommation d'eau non potable et une augmentation de la fréquentation scolaire avec des enfants en meilleure santé. Nous avons noté également une réduction de la pollution environnementale générée auparavant par la consommation d'eau en bouteille plastique, ainsi qu'une amélioration du niveau de vie en raison des économies réalisées sur l'achat d'eau potable.

En France, actions de communication et sensibilisation du grand public ?

Un communiqué dans la presse locale a été rédigé et diffusé sur Radio France, l'Est Républicain et Le Pays ainsi que sur le site web d'ARA.

Clés de réussite ?

Il est primordial d'avoir un partenaire local digne de confiance et compétente.

Fin et pérennité du projet ?

Les puits sont entretenus localement par les villageois bénéficiaires qui en prennent grand soin. En cas de besoin d'intervention lourde hors de leurs moyens, ils nous contactent pour solliciter une aide.

Un conseil à nous donner ?

Avoir un partenariat local sûr et fiable et se préparer aux aléas de terrain lors de la réalisation des projets.



Le puits, lieu de vie

PARTIE III

MUTUALISER LES ACTIONS DANS UN BUT COMMUN

Nous sommes un grand nombre à vouloir venir en aide à des populations dans le besoin. Les associations, les ONG et les pouvoirs publics se mobilisent depuis des années. Bien souvent, leurs projets ciblent les mêmes pays et ont les mêmes objectifs mais il n'existe pas de liens entre les actions, par manque de connaissance, par manque d'information ou par crainte de voir son projet dénaturé. Travailler « ensemble » est un véritable défi et permet de joindre des forces insoupçonnées. La Ville de Besançon et la Communauté de l'Agglomération Belfortaine le démontrent à travers leurs projets mutualisés au Burkina Faso et en Cisjordanie. Plusieurs structures ont décidé de partager leurs compétences, leurs financements, leurs services pour mener des projets d'accès à l'eau et à l'assainissement de plus grande ampleur et ainsi permettre leur pérennité.



6

COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION BELFORTAINE



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Quelle est la mission de votre structure ?

La Communauté de l'Agglomération Belfortaine (CAB) est une structure intercommunale qui a pour mission de gérer les compétences communautaires pour 33 communes, parmi lesquelles l'eau et l'assainissement.

PRÉSENTATION DE L'ACTION

Partenaires du projet ?

Les Syndicats des Eaux de Giromagny et de Rougemont le Château, le CERCOOP F-C et les Collectivités participant au programme mutualisé COPRA (COopérer Pour Réussir l'Avenir), le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI), et l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

Votre projet en bref...

Notre projet constitue un appui aux politiques communales d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement dans les Communes rurales de Tanghin-Dassouri et de Komkimpala (Région Centre du Burkina Faso). Il s'agit d'un appui aux activités de renforcements institutionnels de deux conseils municipaux dans l'exercice de leurs compétences en matière d'eau et d'assainissement, à travers des programmes de formations et de sensibilisation destinés aux élus, techniciens et personnes ressources concernées dans les villages, mais aussi des contributions aux financements d'infrastructures (forages

et latrines). Parallèlement, nous participons à la plate-forme d'échanges et d'actions mutualisées mises en œuvre dans le cadre du programme mutualisé COPRA coordonné par le CERCOOP F-C et l'agence CORADE au Burkina Faso.

Dans quel contexte votre projet a-t-il été construit ?

Le projet concerne deux Communes rurales burkinabè localisées en périphérie de la capitale Ouagadougou : Tanghin-Dassouri : 55 000 habitants – 60 villages et Komkimpala : 22 000 habitants – 18 villages. Suite à la création des conseils municipaux en 2006 (communalisation intégrale au Burkina Faso), des élus communaux burkinabè ont demandé un accompagnement et un soutien sur ces deux compétences fondamentales dévolues par la loi aux communes : l'eau et l'assainissement, dans le cadre de la coopération décentralisée (ancien jumelage datant de 1983).

Objectifs du projet ?

- Consolider la mise en place de services publics communaux de l'eau et de l'assainissement conformément aux plans communaux de développement spécifiques à ces secteurs [Plan Communal de Développement d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (PCD-AEPA)] ;
- Répondre aux besoins de base des populations locales et leur permettre de pourvoir durablement à ces besoins par leurs propres moyens (notamment par la fiscalité locale).

Appui aux politiques communales d'accès à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement par des formations



Durée du projet ?

- Le projet en est à son troisième programme triennal : 2007-2009, 2010-2012 puis 2013-2015.

Budget global du projet et ressources financières mobilisées ?

En moyenne, 51 000 € pris en charge par la CAB, les syndicats des eaux partenaires, le MAEDI (co-financement dans le cadre du programme mutualisé COPRA) et des aides ponctuelles par projet de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et d'autres bailleurs au Burkina Faso.

Ressources humaines mobilisées ?

Une personne du service des Relations internationales de la Ville de Belfort/CAB (service mutualisé) chargée du suivi global, technique et financier du programme de coopération et une personne au Burkina Faso : un assistant à la maîtrise d'ouvrage chargé de l'impulsion et du suivi local des activités.

Bénéficiaires du projet ?

Les personnes concernées par le projet sont des élus et des techniciens des communes, des personnes ressources au niveau des villages (membres des associations d'usagers de l'eau, écoles bénéficiaires de formations pour constituer des clubs d'hygiène). Les populations locales sont indirectement concernées par l'action.

Étapes de mise en œuvre et gouvernance du projet ?

1. Un comité conjoint annuel de décisions s'est tenu entre les chefs de l'exécutif des collectivités concernées incluant bien évidemment les deux communes burkinabè : partage de diagnostic, des bilans à mi-parcours et définition de feuilles de route (qui se matérialisent dans des conventions annuelles ou pluriannuelles), suivis de plans d'actions proposées par les référents techniques et exécutés avec leurs concours.
2. Au Burkina Faso, des réunions se tiennent tous les mois ou tous les deux mois. Il s'agit de la cellule intercommunale « eau et assainissement » réunissant les premiers adjoints des deux communes, les techniciens concernés (agents déconcentrés, maintenanciers) et l'assistant à

maîtrise d'ouvrage/référent technique « financé » par le programme de coopération décentralisée. Cette cellule a un rôle décisionnel pour la planification et l'exécution des activités.

3. Suivent ensuite des visites et des activités régulières sur le terrain, essentiellement auprès des associations d'usagers de l'eau et des hygiénistes.
4. Pour les actions mutualisées du programme COPRA, les élus et/ou le référent technique participent aux réunions de coordination et aux activités impulsées et pilotées par l'agence CORADE (coordinateur au Burkina Faso).

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

Quel est le suivi du projet ?

Des réunions régulières se tiennent entre le référent local de la coopération/assistant à la maîtrise d'ouvrage, les élus et les techniciens de la commune pour évaluer l'avancement du programme et les résultats. Nous rédigeons par ailleurs des rapports techniques semestriels d'avancement du programme et nous effectuons une mission annuelle sur le terrain des partenaires français pour évaluer le fonctionnement et les résultats.

Obstacles rencontrés et solutions trouvées ?

L'opérationnalité des associations des usagers de l'eau (AUE) a été lente mais progressive. Cela a un impact sur les rentrées fiscales auprès des AUE (contributions financières des usagers). Parmi les solutions, il est proposé d'organiser des recyclages réguliers de formations auprès des AUE et des visites d'élus sur le terrain. L'investissement est très important également en matière de formation et sensibilisation.

Nous devons faire face à une insuffisance des investissements en infrastructures du fait de budgets de la coopération décentralisée relativement modestes. Il faut de ce fait essayer de diversifier les financements, notamment auprès de bailleurs au Burkina Faso.

Résultats, impacts durables sur la communauté ?

- Création d'une cellule intercommunale dédiée à la planification et à la gestion des secteurs de l'eau et de



l'assainissement dans les deux Communes rurales (80 villages) ;

- Création et formations régulières de 80 associations d'usagers de l'eau (dans chaque village) ;
- Formations des élus et d'agents techniques (des mairies ou des services déconcentrés de l'État) ;
- Équipements en boîte à images de sensibilisation des AUE (pour les hygiénistes) et des écoles (club « hygiène ») ;
- 47 forages réhabilités à Tanghin-Dassouri et 22 à Komki-pala (30 % du parc hydraulique).

En France, actions de communication et sensibilisation du grand public ?

Nous menons régulièrement des actions de communication aux niveaux local, régional, national et international (avec pS-Eau notamment) et des actions d'éducation au développement portées dans le cadre du programme mutualisé « Coopérer Pour Réussir l'Avenir – COPRA » et en lien avec CERCOOP F-C.

Clés de réussite ?

- **L'appui institutionnel est essentiel afin de renforcer l'exercice des compétences et des responsabilités des acteurs concernés (mairies, AUE, clubs « hygiène » dans les écoles). La responsabilisation des acteurs locaux et des bénéficiaires est également cruciale ;**
- Il est important de bien cibler les actions principales sur les personnes ressources locales au niveau des villages et donc au plus près des populations (AUE, écoles, autres comités de développement).

Utilisation d'un forage à Tanghin-Dassouri 2009

Fin et pérennité du projet ?

Le retrait du projet en termes d'appuis institutionnels et de maintenance des équipements a été conditionné à l'autonomie fiscale des communes concernées (suffisance des contributions financières liées à l'usage des forages et des latrines publiques). Il existe aujourd'hui un partenariat durable et des programmes structurels s'inscrivant dans le cadre de la coopération décentralisée.

Un conseil à nous donner ?

Rechercher l'implication totale des collectivités locales concernées, former et responsabiliser les acteurs villageois.

Les habitantes et les habitants se sentent concernés par la gestion de l'eau, notamment grâce au programme COPRA





VILLE DE BESANÇON

Ville de
Besançon



Vernissage de l'exposition sur l'eau à Besançon en novembre 2013, en présence d'une délégation palestinienne

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Nom et type du porteur de projet ?

La Ville de Besançon est une collectivité territoriale.

PRÉSENTATION DU PROJET

Partenaires du projet ?

Nos partenaires sont le Comité populaire du camp d'Aqabat Jaber, le United Nations Relief and Works Agency (UNRWA), le Palestinian Water Authority/ Project Management Unit (PWA/PMU), l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, la Ville de Neuchâtel (Suisse), le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP), et au sein de la Ville de Besançon, le Département Eau et Assainissement et le service Relations internationales.

Votre projet en bref ...

Le projet vise l'amélioration de l'accès à l'eau des habitants du camp de réfugiés d'Aqabat Jaber en Cisjordanie (Palestine). Ce projet d'infrastructure, consistant à réhabiliter le réseau d'eau vétuste, a été complété par la mise en place d'un service public de l'eau (renforcement des capacités, formation des techniciens, système de facturation) ainsi que par un volet de sensibilisation au bon usage de la ressource en eau.

Dans quel contexte le projet a-t-il été construit ?

C'est en 2004 que sont jetées les bases d'un partenariat entre Besançon et le camp d'Aqabat Jaber, déjà en contact avec des représentants de l'association France Palestine Solidarité de

Besançon. Il concernait un projet sur l'eau, en vue de répondre au problème majeur d'accès à l'eau de la population du camp à cause notamment d'un réseau défectueux. Après plusieurs missions, la première convention de coopération est signée en 2008. En 2010, un accord de jumelage vient pérenniser le partenariat. Les domaines de coopération se sont depuis 2012 étendus à d'autres domaines : l'assainissement, le tourisme, la jeunesse, l'éducation. Plusieurs acteurs de la société civile bisontine sont impliqués dans cette coopération de territoire à territoire, ainsi que la Ville de Neuchâtel depuis 2010.

Objectifs du projet ?

Objectifs politiques et environnementaux :

- Partager un certain nombre de lignes directrices défendues politiquement par la Ville sur cette ressource : gestion en régie, entretien, nécessité d'un volet assainissement ;
- Faire prendre conscience de la rareté de la ressource et qu'une gestion « professionnelle » tarifée est garante d'un approvisionnement durable ;
- Piloter un projet de développement à long terme et répondre aux attentes très fortes des partenaires palestiniens (attente technique : mise en œuvre de solution durable pour approvisionner en eau la population du camp, attente « symbolique » : un partenariat est une possibilité de sortir de l'enfermement géographique et psychologique du peuple palestinien) ;
- Contribuer à la paix au Proche-Orient : expression de la « diplomatie des villes », la coopération franco-palestinienne favorise la mise en place d'un environnement stable. L'amélioration des conditions de vie peut offrir une alternative à l'émigration et/ou à la violence et contribue à l'émergence d'un État palestinien viable.



Objectifs techniques :

- Améliorer l'accès des habitants du camp à la ressource vitale de l'eau, via la réhabilitation du réseau d'eau du camp de réfugiés, la mise en place d'un service de l'eau et la sensibilisation au bon usage de l'eau.

Durée du projet ?

La phase de prise de contact, diagnostic et définition du projet s'étend de 2004 à 2007. La mise en œuvre s'étend de 2008 à 2013, année d'achèvement des travaux de réhabilitation du réseau d'adduction d'eau potable.

Budget global du projet et ressources financières mobilisées ?

Le budget global du projet est de 216 673 € répartis entre le Département Eau et Assainissement (loi Oudin-Santini) et le service Relations internationales de la Ville de Besançon, la Ville de Neuchâtel, l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse et le camp d'Aqabat Jaber.

Ressources humaines mobilisées ?

La Ville de Besançon avec un 20 % d'équivalent temps plein du service Relations internationales, un 5 % d'équivalent temps plein au sein du Département Eau et Assainissement et le directeur du camp Aqabat Jaber.

Bénéficiaires du projet ?

La population du camp d'Aqabat Jaber, soit environ 8 000 habitants.

Étapes de la mise en œuvre et gouvernance du projet ?

1. 2004 : Validation politique du partenariat sous réserve de respecter l'équilibre entre Territoires Palestiniens et Israël ;
2. 2005 : Définition du projet de coopération et appui au programme de rénovation du réseau du camp d'Aqabat Jaber ;
3. 2007 : Mission technique terrain avec l'association Hydraulique Sans Frontières pour expertise, confirmation du diagnostic et programmation des travaux ; mise en place du projet définitif en trois points principaux : rénovation technique du réseau d'eau ; appui à la mise en place d'un service de l'eau et sensibilisation de la population à une bonne utilisation de la ressource en eau ;

4. 2008-2011 : Mise en œuvre du projet ;
5. 2010 : Accord de jumelage entre la Ville de Besançon et le camp d'Aqabat Jaber et arrivée de la ville de Neuchâtel dans la coopération ;
6. 2012-2013 : Nouvelle convention de coopération et poursuite de la coopération technique sur l'eau : finalisation du réseau d'eau, mise en place du partenariat pour le volet assainissement et lancement de nouveaux axes de coopération : échange de jeunes, tourisme solidaire, éducation ;
7. 2014-2015 : Nouvelle convention et lancement des travaux d'assainissement.

Concernant la gouvernance du projet, le pilotage général est mené par le service Relations internationales de la Ville de Besançon et le Comité populaire du camp d'Aqabat Jaber.

Le pilotage technique est effectué par le Département Eau et Assainissement de la Ville de Besançon, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Palestinian Water Authority/ Project Management Unit (PWA/PMU). Les partenaires palestiniens (PWA/PMU) sont chargés de la maîtrise d'œuvre avec le lancement des appels d'offres, le choix des entreprises et le suivi des travaux.

Une convention avec le RCDP pour le suivi financier garantit la transparence de la conduite du projet.

En outre, le Consulat général de France à Jérusalem joue un rôle d'appui qui a donné beaucoup de crédibilité au projet.

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

Quel est le suivi du projet ?

En France, le service Relations internationales de la Ville de Besançon effectue le suivi administratif et financier. Le Département Eau et Assainissement de la Ville de Besançon se charge du pilotage technique. Dans les territoires palestiniens, le directeur administratif du camp d'Aqabat Jaber fait le suivi local. Le PWA/PMU est en charge de la maîtrise d'œuvre, du lancement des appels d'offres, du choix des entreprises et du suivi des travaux. L'Autorité palestinienne joue aussi le rôle de bailleur financier. Le Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP) par convention avec la Ville de Besançon est chargée de la gestion financière. Le Consulat général de France à Jérusalem appuie le projet.

Obstacles rencontrés et solutions trouvées ?

- Le projet s'inscrit dans un contexte culturel dont le rapport au temps et à l'écrit diffère du nôtre.
 - Au niveau linguistique, la traduction était parfois approximative dans le domaine technique lors de nos échanges à distance et il était complexe de trouver un interprète capable de manipuler dans les deux langues (arabe et français) des concepts très spécialisés plusieurs heures d'affilée.
 - Lors de la phase de préparation, il n'était pas évident d'identifier des acteurs et leurs compétences.
 - Dans la phase de réalisation, l'absence de cartographie des réseaux souterrains a provoqué quelques coupures de téléphone ou d'électricité.
 - Des retards sont survenus concernant la participation financière de l'Autorité Palestinienne en raison de la crise financière.
 - Enfin, une fois le projet achevé, certaines personnes étaient réticentes à l'idée d'installer des compteurs dans leur maison.
- Les solutions passent par une meilleure connaissance mutuelle, du temps et un travail continu d'explication.

Résultats et impacts durables sur la communauté ?

Il faut à la Ville de Besançon encore un peu de recul, mais à ce jour :

- La quasi-totalité des habitations du camp est connectée au réseau d'eau ;
- Le faible taux de non-recouvrement des factures (seulement 30 %) témoigne d'une forte adhésion de la population au projet malgré ses implications financières (elle ne payait pas l'eau auparavant) ;
- Une amélioration des conditions de vie et d'hygiène de la population et l'émergence d'un développement local.

En France, actions de communication et sensibilisation du grand public ?

La Ville de Besançon a réalisé l'exposition « *Soif d'échanges* ». Elle présente la situation de l'eau en Palestine à travers l'exemple de la coopération entre Besançon, Neuchâtel et Aqabat Jaber.

Elle vise les objectifs suivants : valoriser et faire connaître la coopération décentralisée ; participer à l'année 2013

promue par les Nations-Unies « *Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau* » ; mener un travail de réflexion et de création tout au long de l'année ; sensibiliser le grand public français, suisse et palestinien à l'importance de préserver cette ressource ; informer sur la situation de l'eau en Palestine.

A la croisée des différents axes de coopération Eau, Jeunesse et Tourisme solidaire, l'exposition sur l'eau constitue le fruit d'un travail multi-acteurs. Elle associe : un travail de réflexion, de prises de vue et d'animation du groupe de jeunes bisontins et neuchâtelois qui se sont rendus sur le camp en avril 2013 encadrés par les Francas du Doubs ; l'expertise dans le domaine de l'eau des agents des Villes de Besançon et Neuchâtel et de l'ACMMA (Association comtoise pour la connaissance du Maghreb et du monde arabe) ; la contribution artistique d'une plasticienne bisontine. Cette exposition interactive et bilingue français/arabe est destinée au grand public.

Clés de réussite ?

Le projet est mutualisé et tous les acteurs ont été impliqués. Chacun a pu mettre à contribution ses compétences et son expertise.

Prendre le temps de la connaissance mutuelle, de l'explication, du choix des bons interlocuteurs est indispensable.

Fin et pérennité du projet ?

Les revenus de la vente d'eau doivent permettre de payer le fonctionnement du service (rémunération des fonctionnaires, coût d'entretien, achat de matériel) et de parvenir, à terme, à l'autofinancement du service de l'eau, indépendant du budget général du Comité populaire.

Le projet s'est achevé fin 2013.

Un conseil à nous donner ?

Se positionner en appui à la maîtrise d'ouvrage :

- **Ne pas se focaliser sur un transfert de savoir-faire, car les compétences existent souvent sur place. Prendre le temps d'identifier les personnes compétentes sur lesquelles s'appuyer ;**
- Pour un projet en Palestine : Associer le PMU et PWA au projet ainsi que United Nations Relief and Works Agency (UNRWA) pour les camps de réfugiés (s'il s'agit



d'une coopération sur une compétence de l'UNRWA, il y a la nécessité d'un accord entre l'UNRWA et le Comité populaire pour une coopération multi partenariale) ;

- Élaborer le projet de façon conjointe avec le partenaire et ne pas se limiter à des travaux d'infrastructures : prévoir des actions d'appui institutionnel : accompagnement à la mise en place d'un service de l'eau, campagne de sensibilisation au bon usage de l'eau, etc. ;
- Partager les bonnes pratiques en matière d'eau : faire accepter dès le début du projet l'idée d'une phase d'assainissement, d'une gestion publique et durable, d'une démarche vers la qualité de l'eau ;
- Adopter une stratégie de recherche de fonds : Les sources mobilisables existent : loi Oudin-Santini, Agences de l'eau, tierce collectivité partenaire, ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI), CGFJ, etc.

La qualité du partenariat joue un rôle essentiel pour renforcer la crédibilité du projet et attirer par effet catalyseur d'autres sources de financement, parfois inattendues (comme l'Autorité palestinienne) ;

- Monter un partenariat favorisant la bonne gouvernance :

Pilotage général :

- Service des Relations internationales ;
- Comité populaire ou collectivité partenaire.

Pilotage technique :

- Département Eau et Assainissement (ou Syndicat des eaux) ;
- Agence de l'eau ;
- PWA/PMU : suivi des travaux, lancement des appels d'offres si nécessaire ;
- Un correspondant technique maîtrisant l'anglais ou l'arabe dans les domaines techniques (soit en interne à la collectivité, soit en externe via des traducteurs spécialisés).

Renforcement institutionnel :

- Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine (RCDP) : rôle de suivi et d'appui grâce à une bonne connaissance à la fois de l'approche française de la coopération décentralisée et du contexte palestinien et rôle d'intermédiaire financier garantissant la bonne gestion des fonds et la transparence du projet (prévoir une convention) ;

- Consulat général de France à Jérusalem : son appui renforce la crédibilité du projet. Il est donc important de le tenir informé de l'avancée du projet.

Valoriser la coopération :

- **Saisir les occasions de faire connaître le projet auprès du grand public : articles, interventions lors de conférences, exposition, etc. ;**
- Reprendre le thème de l'eau sur d'autres volets de la coopération (ex : conception d'une exposition sur l'eau en lien avec les jeunes du volet « échange de jeunes » et valorisée dans le cadre du volet « tourisme solidaire »).

Mise en place de compteurs et d'une facturation



Formation de techniciens



FAVORISER L'IMPLICATION DES POPULATIONS LOCALES DANS L'ACCÈS À L'EAU

La « gouvernance de l'eau » est un terme de plus en plus employé dans le monde de l'accès à l'eau et à l'assainissement. Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) définit « *la gouvernance de l'eau comme l'ensemble des systèmes politiques, sociaux, économiques et administratifs qui sont en charge du développement et de la gestion des ressources en eau et de leur distribution* ». Selon le PNUD, « *plus d'1 milliard de personnes n'ont pas d'accès durable à l'eau potable et plus de 2,5 milliards n'ont pas d'accès à l'assainissement. Le manque d'eau et la pollution sont pourtant des problèmes créés par l'Homme : il n'y a pas de manque de ressources en eau à proprement parler. La crise de l'eau est essentiellement liée à la façon dont nous, en tant qu'individus ou membres d'une société, gouvernons l'accès à l'eau et son contrôle ainsi que les bénéfices qui en découlent* ».

Les projets de solidarité internationale menés dans les pays en développement ne sont pas simplement des interventions techniques, ce sont des actions de solidarité et de travail en commun avec les populations et les autorités locales. Il s'agit d'une aide matérielle, financière ou de compétences apportées à des femmes, des hommes et des jeunes qui sont impliqués tout au long du projet et veilleront à sa pérennité. Le Secours Populaire Français du Territoire de Belfort, Électriciens sans frontières Bourgogne Franche-Comté, association Amitiés Berbères, association Burkina Faso Les Droits de l'Eau et association Un Pont pour un puits vont dans ce sens et nous expliquent comment les populations s'engagent.



8

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS DU TERRITOIRE DE BELFORT



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Quelle est la mission de votre structure ?

Le Secours Populaire Français pratique la solidarité en France et dans le monde.

PRÉSENTATION DU PROJET

Les partenaires du projet ?

Nos partenaires sont le Conseil régional de Franche-Comté et le Conseil général du Territoire de Belfort.

Votre projet en bref...

Le projet concerne l'accès à l'eau, l'hygiène, l'assainissement à Loumbila au Burkina Faso. Il a pour but d'agir sur les eaux de ruissellement (collecte de déchets, constructions de latrines, puits à margelles, solutions alternatives aux engrais et pesticides chimiques) afin d'obtenir une meilleure potabilité des eaux des puits consommées par les populations.

Dans quel contexte avez-vous construit votre projet ?

Le projet a été réalisé dans la commune rurale de Loumbila, au centre du Burkina Faso, à 45 kilomètres d'Ouagadougou. Il concerne 10 villages de la commune de 16 000 habitants et indirectement toute la commune de 27 900 habitants. La demande émane d'un partenaire local du Secours Populaire Français : l'Association pour la promotion des initiatives locales de développement (APPILD). Cette structure anime

une association de cotisants bien décidés à prendre en charge leur propre développement. Les déchets laissés au hasard et les défécations sauvages polluent les eaux des puits, ce qui occasionne de nombreuses consultations dans les dispensaires pour des maladies liées à l'eau. Le projet s'inscrit dans le cadre de la politique d'environnement du gouvernement burkinabé et est soutenu par tous les élus communaux.

Objectifs du projet ?

- Sensibiliser la population à des changements de comportement quant à la gestion de l'eau ;
- Accroître le respect de l'hygiène en visant l'élimination des déchets et la mise en place de latrines.

Durée du projet ?

- 1 an.

Budget global du projet et ressources financières mobilisées ?

Le budget s'élève à 10 000 € financés par les fonds propres du Secours Populaire et des subventions de la Région Franche-Comté et du Conseil général du Territoire de Belfort.

Ressources humaines mobilisées ?

Une personne dédiée à la solidarité internationale dans l'association ainsi que quelques intervenants ponctuels (deux missions de 10 jours au Burkina Faso) sont mobilisés pour le projet.

Bénéficiaires du projet ?

Les bénéficiaires sont les utilisateurs des puits de la commune, toute la population sans distinction : des adultes et des enfants qui utilisent l'eau pour tous les usages domestiques (eau à boire, cuisine, lavage du linge, nettoyage) et agricoles (arrosage, irrigation).

Étapes de la mise en œuvre et gouvernance du projet ?

1. La fréquentation importante des centres de santé à cause des maladies liées à l'eau est identifiée ;
2. Le Secours Populaire fait sienne la préoccupation de la population soucieuse de disposer d'eau plus propre à la consommation ;
3. Les actions à conduire sont répertoriées : déchets, latrines, engrais organiques ;
4. Les financements sont recherchés : collectes au Secours Populaire, subventions de la Région Franche-Comté et du Conseil général du Territoire de Belfort ;
5. Sensibilisations du Secours Populaire auprès de la population, présentation des actions et du développement durable ;
6. Le projet est réalisé : formations d'animateurs, sensibilisation de la population, fabrication et distribution de bacs à déchets et de plaques de ciment pour les WC, construction des margelles, mise en place de fosses fumières ;
7. La population était consciente des besoins. Des animateurs locaux sont formés avec l'aide d'agents du Ministère burkinabè de l'Environnement. Ces animateurs ont sensibilisé 160 000 personnes dans 10 villages.

Le Secours Populaire a accompagné les diverses étapes. Il a suivi leur progression en s'intéressant à l'implication des enseignants et des infirmiers dans le processus de sensibilisation. Il a également plaidé en faveur de l'abandon total des engrais et pesticides chimiques dans les zones cultivées proches des puits afin d'accompagner l'évolution des mentalités sur les risques de pollution liés à leur utilisation.

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

Quel est le suivi du projet ?

En termes d'indicateurs objectifs de résultat, il a été choisi de mesurer la pollution des points d'eau et la fréquentation des dispensaires pour des maladies liées à l'eau (maladies œsophagiennes, gastriques, intestinales). Les résultats suivants ont été enregistrés après un an de projet : les points d'eau pollués sont passés de 57 % à 10 % et la fréquentation dans les dispensaires a baissé de 41 % à 13 %.

Obstacles rencontrés et solutions trouvées ?

Passer le message auprès d'une population en majeure partie analphabète n'a pas été chose aisée, mais les animateurs sont habitués à utiliser différentes méthodes pour atteindre leur but : théâtralisation, pictogrammes, bonnes pratiques etc. Les sensibilisations ont été les plus concrètes possibles. Nous avons employé des exemples qui ont déjà été utilisés et donnent de bons résultats.

Résultats et impacts durables sur la communauté ?

- 120 personnes restent mobilisées pour la collecte régulière des déchets, une équipe de 5 personnes par village reste chargée de la poursuite du projet.
- 103 latrines familiales et 5 latrines publiques en été mises en place ;
- 102 fosses fumières ont vu le jour pour fabriquer du compost en remplacement des engrais chimiques ;
- 75 % des productions maraîchères se sont faites sans engrais chimiques ;
- 7 puits ont été dotés de margelles anti-ruissellement ;
- La population reste mobilisée pour la gestion des déchets et le développement du nombre de latrines. Les résultats les plus perceptibles touchent à la santé des enfants, moins sujets aux maladies digestives. Ils fréquentent davantage l'école, ce qui devrait enrayer un peu la baisse importante de fréquentation scolaire en zone rurale ;
- Quelques appuis financiers très modestes sont encore possibles par des interventions de l'APPILD, mais les financements sont globalement épuisés dans l'ensemble. Seul, un nouveau financement pourrait contribuer à fixer de manière plus définitive les acquis de ce projet.

En France, actions de communication et sensibilisation du grand public ?

Nous avons participé à des animations de solidarité internationale soit au sein du Secours Populaire (nombreux panneaux visuels, échanges et sensibilisation), soit en extérieur (collèges et lycées et marchés solidaires).



Clés de réussite ?

- **Bonne adaptation du projet à la population, consciente des enjeux et qui a manifesté un intérêt réel ;**
- Fiabilité de l'association APPILD, avec laquelle le projet a été monté et réalisé, qui dispose d'une bonne maîtrise de la conduite de projets ;
- Bonne connaissance du terrain par le Secours Populaire qui intervient depuis plus de 20 ans au Burkina Faso dans de nombreux domaines.

Fin et pérennité du projet ?

Le projet est allé à son terme. Une suite aurait été la bienvenue, mais la totalité des fonds a été utilisée. Le Secours Populaire suit toujours le projet lors de ses missions sur place : les chiffres du bilan datent d'avril 2014, treize mois après le début du projet. L'association APPILD est maintenant assez autonome et ses propres ressources doivent permettre d'engager quelques dépenses comme par exemple l'achat de ciment pour les plaques de WC.

Un conseil à nous donner ?

Le Secours Populaire ne se sent pas habilité à prodiguer des conseils. Il fait ses propres expériences. **Il a toujours cherché à faire des projets avec les populations, non à leur place, ce qui requiert un partenaire local fiable et des animateurs endogènes.** Il est prêt à partager sa modeste expérience afin de permettre à d'autres d'éviter certains écueils et d'être plus efficaces.



*Toilette modèle
du projet*

*Puits avec margelle,
pour empêcher le
ruissellement*



*Après une réunion
de sensibilisation,
geste de dépôts d'un
plastique dans le
bac à déchets*



ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Quelle est la mission de votre structure ?

Électricien sans frontières (ESF) est une ONG reconnue d'utilité publique qui mène des projets de solidarité internationale en faveur de l'accès à l'énergie dans le monde. Pour cela, elle intervient de trois façons : des projets de développement dans près de 40 pays, des interventions de post-urgence comme en Haïti ou aux Philippines et des missions d'expertise au service d'ONG qui font appel au savoir-faire de ses 1000 bénévoles.

PRÉSENTATION DU PROJET

Partenaires du projet ?

L'association partenaire se nomme Tin Tua et elle est formée par Électriciens sans frontières.

Votre projet en bref...

La réalisation de douze forages et la construction de douze châteaux d'eau dans le village de Tibiri au Niger. La première tranche a été effectuée en 2012. Aujourd'hui nous réalisons la deuxième tranche. Électriciens sans frontières considère l'énergie comme un véritable levier de développement humain et économique. En plus d'apporter l'électricité, elle contribue à améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires, et cela à différents niveaux, par exemple pour l'eau. En effet, elle permet l'accès à l'eau lorsqu'elle mène, par exemple, des projets de forage de puits.

Dans quel contexte avez-vous construit votre projet ?

L'eau est devenue un problème crucial, en particulier en Afrique. Le pompage photovoltaïque allège les tâches des femmes en leur évitant le pompage physique et surtout des enfants qui peuvent être à nouveau scolarisés.

Objectifs du projet ?

Répondre, avec l'accès à l'énergie, à des problématiques à la fois économiques et de développement humain.

Lorsqu'une population accède à l'électricité, elle bénéficie d'une source de lumière mais aussi d'un véritable levier de développement sur plusieurs domaines tels que :

- L'accès à l'eau ;
- L'amélioration des conditions d'éducation et d'enseignement ;
- L'amélioration des conditions de soins ;
- Le développement économique et social.

Durée du projet ?

6 ans. Le projet a débuté en 2007. De 2008 à 2011, nous avons recherché des financements pour la tranche 1 du projet. La réalisation de la tranche 1 a eu lieu en 2012 et 2013.

Nous recherchons actuellement des financements pour mettre en œuvre la tranche 2 du projet qui devrait être terminée en 2016.

Budget global du projet et ressources financières mobilisées ?

Le budget total s'élève à 179 284 € répartis entre l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Communauté urbaine Le Creusot Montceau, Syndicat départemental d'électrification (SYDEL), le Conseil général de Saône et Loire, le Conseil régional de Bourgogne et la Fondation EDF.



Ressources humaines mobilisées ?

Les bénévoles d'Électriciens sans frontières et l'association Tin Tua ont été impliqués tout au long du projet.

Bénéficiaires du projet ?

Le projet concerne les habitants du village de Tibiri au Niger (60 000 personnes).

Étapes de mise en œuvre et gouvernance du projet ?

L'équipe du projet en France est composée de 5 bénévoles avec un chef de projet, un directeur technique, les membres de l'association Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger (CBSSN) qui ont demandé l'appui d'Électriciens sans frontières et le Conseil municipal de Tibiri au Niger.

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

Quel est le suivi du projet ?

Nous rédigeons un rapport semestriel de l'association CBSSN avec des indicateurs de suivi des installations. Une visite annuelle est organisée à Tibiri. En effet, un membre de l'association CBSSN fait le reporting à ESF en conformité avec la Charte signée.

Obstacles rencontrés et solutions trouvées ?

Le projet est piloté à distance du fait des problèmes d'insécurité actuels au Sahel. Les travaux sont réalisés par l'association Tin Tua, certains membres ont été formés au Niger et au Burkina Faso bien avant les problèmes d'insécurité, par les bénévoles d'Électriciens sans frontières. L'association Tin Tua a été formée. La conduite d'un projet à distance nécessite une équipe de professionnels capable de conduire des chantiers importants et de nombreux relais fiables dans le pays. Internet et Skype nous aident dans ce travail à distance. Les différents changements de responsables politiques nationaux, régionaux et locaux (le Conseil municipal a déjà changé trois fois) ont ralenti la réalisation du projet.

Projet Tibiri au Niger



Résultats et impacts durables sur la communauté ?

- De meilleurs résultats scolaires ;
- La tenue de cours d'alphabétisation pour adultes ;
- Une sédentarisation des instituteurs et des infirmiers grâce à l'électricité et l'eau mises à leur disposition ;
- Une réduction des maladies liées à l'amélioration de la qualité de l'eau ;
- La possibilité d'accoucher la nuit dans la case de santé ;
- La possibilité de se connecter à Internet et de regarder des DVD ;
- La possibilité d'éclairer la cour de l'école pour la fête des villageois ;
- La diminution de la corvée d'eau pour les filles qui peuvent désormais aller à l'école.

En France, actions de communication et sensibilisation du grand public ?

Nous avons mené des actions en France dans les écoles (CM1 et CM2) avec RECYLUM afin de sensibiliser les enfants. ESF a également été présent sur les salons des collectivités territoriales dans le but de sensibiliser les élus et des campagnes d'information ont été tenues dans certaines villes ou communes qui nous ont sollicités.

Clés de réussite ?

- De nombreux partenaires privés et publics nous ont soutenus et ont permis la réalisation du projet.

Fin et pérennité du projet ?

Électriciens sans frontières a formé des personnes sur place pour maintenir la pompe, nettoyer le filtre et faire le suivi de la construction.

Un conseil à nous donner ?

Notre conseil est d'être patient pour construire un projet de développement. Nous ne sommes pas dans l'urgence ! **Il faut étudier le vrai besoin de la population, pas celui des européens que nous sommes, identifier les personnes locales fiables qui souhaitent participer au projet et les associer.** Nous suggérons de tenir compte de la culture et des coutumes du pays : construire le projet avec et pour les populations et ne pas créer de discriminations dans le village.

Une installation de pompage d'eau doit respecter « les règles de l'art » du domaine. Ainsi, il faut faire appel à de vrais professionnels pour étudier puis réaliser le forage, le stockage, le pompage et la distribution de l'eau.

A l'issue du projet, il est important de penser à l'après et à la pérennisation des installations et au financement associés. Par exemple des activités génératrices de revenus : faire payer l'eau. **Il ne faut pas omettre d'analyser l'eau du forage pour ne pas « empoisonner » la population** (par exemple : l'arsenic).

Ne pas oublier non plus l'assainissement si on crée une borne fontaine pour distribuer l'eau car l'eau stagnante engendre des maladies.



10

ASSOCIATION AMITIÉS BERBÈRES



*Finition du
château d'eau*

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Quelle est la mission de votre structure ?

Amitiés Berbères (AB) est une association de loi 1901. Elle favorise les échanges humains, culturels et les savoir-faire avec les berbères du Haut Atlas marocain. Elle apporte un appui à leurs projets de développement local.

PRÉSENTATION DU PROJET

Partenaires du projet ?

Nos partenaires sont le Conseil régional de Franche-Comté, pS-Eau et Hydraulique Sans Frontières pour le conseil.

Votre projet en bref...

Notre projet permet l'adduction en eau de trois villages de l'Ouzighimt au Maroc, du captage d'une source à la redistribution prévue initialement par fontaines dans les villages. Il a pour but d'aider trois cents habitants de villages de haute montagne à accéder à l'eau potable. Il a permis la création d'une association des utilisateurs afin que ces derniers puissent exprimer leurs besoins et se responsabilisent. Des séances de formation relative au fonctionnement d'une association ont été organisées à destination de membres de l'association. Conseils et formations ont également été prodigués sur la gestion de l'eau, l'entretien des installations. Un bassin de captage et un château d'eau ont été réalisés avec la pose des conduites de refoulement et de distribution alimentant six fontaines.

Dans quel contexte avez-vous construit votre projet ?

Ces villages de montagne sont situés aux confins de la haute vallée du M'Goun, à 2 200 mètres d'altitude dans le Haut-Atlas marocain, commune d'Ighil M'Goun, province de Tinghir. Les accès sont peu aisés : cols à 3 300 mètres et pistes muletières. Une piste récente permet d'y accéder en véhicule en dehors des périodes de pluie et de neige. Les hivers sont très rigoureux et les villages sont complètement isolés pendant quatre mois. Le niveau de la rivière est alors au plus bas et elle est parfois gelée. Les sources proches des villages sont presque toujours souillées par les animaux et nombre d'entre elles ne sont pas pérennes ou sont salées.

Lors de nos différents séjours sur place et de nos actions en faveur de l'éducation des enfants, les habitants ont exprimé le besoin d'être alimenté en eau potable tout au long de l'année. Quelques initiatives d'associations locales avaient déjà permis à des villages situés en aval de bénéficier d'adductions d'eau, et d'autre part, le programme national PAGER (Programme d'Approvisionnement Général en Eau potable Rurale) ne prenait pas en compte cette « micro-région ». Avec les habitants, constitués en association, nous avons initialisé ce projet et contacté les responsables de la Commune et de la Province pour une prise en charge technique (maîtrise d'œuvre) et financière partielle.

Objectifs du projet ?

- Améliorer les conditions de vie, d'hygiène et de santé des habitants par un accès durable à une eau potable de qualité (OMD - ONU 2000) ;
- Fournir de l'eau par bornes fontaines dans chaque village et à l'école ;
- Diminuer les troubles gastriques et intestinaux dus à la mauvaise qualité de l'eau actuelle ;
- Libérer les jeunes filles des pénibles corvées d'eau, leur permettre d'accéder à une meilleure éducation scolaire. Augmenter le taux de scolarisation des petites filles et favoriser leur accès au collège ;
- **Responsabiliser les habitants par une gestion participative : création d'une association des usagers, participation aux travaux, aux séances de formation : gestion, maintenance des installations.**

Durée du projet ?

- La réalisation du projet s'est étalée sur trois ans. Pendant six mois de l'année les intempéries, la neige, les sols glacés empêchent les travaux.

Budget global du projet et ressources financières mobilisées ?

41 000 € réparti entre les subventions du Conseil régional de Franche-Comté, les dons et cotisations d'Amitiés Berbères, la commune de Ouzighimt, la Province Tinghir et l'Association des usagers sous forme de bénévolat valorisé.

Ressources humaines mobilisées ?

Les membres d'Amitiés Berbères ont été mobilisés pour des visites de terrain afin de suivre les travaux, alimenter les contacts et apporter leurs conseils. Quelques visites spécifiques ont été effectuées pour des questions techniques, de matériel, de relations avec les partenaires locaux (communes, associations). Les habitants ont participé au projet par le creusement des tranchées, par la construction d'un bassin de captage et d'un château d'eau.

Bénéficiaires du projet ?

Les familles des trois villages, environ trois cents personnes, enfants compris ; les enfants scolarisés (environ soixante) ;

les mères de famille libérées de la corvée d'eau et surtout les jeunes filles qui ne se verraient plus opposer cette obligation à leur souhait « d'aller à l'école ».

Étapes de la mise en œuvre et gouvernance du projet ?

1. Tout d'abord, il a fallu identifier les besoins avec l'association des habitants et définir le pré-projet en accord avec l'association des usagers. Amitiés Berbères et l'association des usagers ont ensuite rédigé un projet conjoint et l'ont présenté à la Commune et à la Province afin que la maîtrise d'œuvre soit prise en charge des collectivités ;
2. Par la suite, des conventions de partenariats ont été rédigées et signées. Nous avons aussi recherché et engagé une autre association locale capable de former les habitants. Par tranches annuelles, nous avons engagés les financements et les travaux suivant les conventions ;
3. Les habitants ont participé aux travaux à travers le creusement de tranchées ou de la maçonnerie ;
4. Enfin, nous avons suivi les réalisations en collaboration avec l'association des usagers (téléphone, mails, visite de terrain).

La Commune a réalisé les travaux sur lesquels elle s'était engagée, mais n'a pas voulu prendre la maîtrise d'œuvre complète à son compte (« *chacun sa part !* »). La Province, malgré les conventions n'a pas voulu ou pu s'engager dans le lancement de ce projet sur le planning défini. C'est donc Amitiés Berbères et l'association des usagers qui ont œuvré de concert pour faire aboutir ce projet. Les habitants, bien sûr demandeurs, se sont impliqués au maximum de leurs possibilités et de leurs connaissances, mais sans véritable leadership. Ils n'ont pas hésité à relancer périodiquement Province et Commune, pas toujours avec les résultats escomptés. Amitiés Berbères a œuvré dans ce domaine de l'avancement du projet par tous les moyens possibles. Le mieux étant la présence sur place.

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

Quel est le suivi du projet ?

Nous avons eu des contacts réguliers avec l'association des usagers, les services de la Commune et contrôlé les



réalisations sur place, trois à quatre fois par an avec le technicien de la Commune. Le suivi a également été effectué à travers le respect du planning et des mises à jour, via un examen régulier des comptes de l'association locale et de l'utilisation des subventions allouées (réception factures, devis et budget prévisionnel).

Obstacles rencontrés et solutions trouvées ?

Nous avons rencontré des difficultés à nous comprendre depuis la France, en raison de la barrière de la langue et des différences culturelles : la langue française est peu parlée par les habitants et le rapport au temps n'est pas le même dans les deux pays. Les problèmes techniques ne sont pas appréhendés de la même façon.

L'absence d'un leader dans l'association des usagers a conduit parfois à une inaction ou à un manque de considération de la part des autorités. Sur ces deux points, notre seule solution est d'aller sur place, nous expliquer et trouver un accord pour avancer.

De plus, il y a eu une mésentente entre habitants et entre villages, en raison de jalousies antérieures ou d'incompréhension des problèmes techniques.

Il a en outre été difficile d'engager la Province sur un lancement conjoint des travaux, après étude et planning définis ensemble. Malgré les interventions du Conseil régional de Franche-Comté, elle n'est réapparue dans ce projet qu'à la phase finale de mise en place de la distribution et sans nous prévenir.

Les habitants ont demandé de modifier le projet en cours de route dans la mesure où ils ne désiraient plus de bornes fontaines mais des adductions dans chaque foyer, ceci sans faire d'assainissement et malgré la simplicité démontrée du système borne fontaine. Les bornes fontaines ont été remplacées par des points d'eau avec robinet et dans un deuxième temps, l'association des usagers s'est chargée de mettre en place l'adduction dans les foyers.

Enfin, il y a eu des difficultés techniques avec l'impossibilité d'enfouissement des conduites en terrain rocheux (risque de gel). Il a fallu laisser couler l'eau aux robinets par risque de gel et protéger les conduites avec de la terre et du ciment.

Résultats et impacts durables sur la communauté ?

- Construction d'un bassin de captage d'une source ;
- Réalisation d'une tranchée et pose d'une canalisation de refoulement (5 kilomètres) ;
- Construction d'un château d'eau (15 m³) ;
- Réalisations tranchées et pose de conduites de distribution aux villages (4 kilomètres) ;
- Réalisation de 6 points de distribution d'eau dans les 3 villages et à l'école (robinets/vannes) ;
- Adduction d'eau dans 6 habitations (les autres maisons seront équipées dans l'année) avec 300 personnes bénéficiaires ;
- Amélioration des conditions d'hygiène : suivi de la fréquence des maladies dues précédemment à l'utilisation d'eau de sources polluées par les troupeaux ou de l'eau du M'Goun souvent très boueuse et également polluée par les troupeaux et les lessives.
- Augmentation de la fréquentation scolaire : suivi du taux de fréquentation de l'école primaire et du collège par les filles. Pour le collège, d'autres considérations spécifiquement culturelles entrent en ligne de compte : tous les parents ne sont pas prêts à laisser partir une fille loin de la famille. Pour faire évoluer ce point, des visites de l'internat et du collège ont été organisées cette année.

En France, actions de communication et sensibilisation du grand public ?

Nous avons participé avec notre stand à de nombreuses manifestations, par exemple lors de Marchés de Noël (Besançon), de la Fête de l'Afrique (Saône), du Marché de l'Afrique (Bourgogne) et lors de Soirées projections diaporamas (Lion's club, Foires, privées).

Clés de réussite ?

- **La création d'une association des habitants pour faire aboutir leur projet, ainsi que le besoin d'un correspondant et partenaire sur place pouvant intervenir auprès des autorités, entrepreneurs ;**
- La fédération, parfois difficile, des volontés très fortes d'obtenir la satisfaction de leur besoin primordial : de l'eau potable accessible toute l'année ;

- La nécessité des missions pour faire avancer le projet, lancer les différentes phases, faciliter les relations avec les autorités et leur prise en compte du projet (visites de terrain, réunions, conventions).

Fin et pérennité du projet ?

Amitiés Berbères a clôturé son projet après l'arrivée de l'eau aux différents points de distribution et la prise en compte du suivi du fonctionnement et de la maintenance par l'association locale partenaire. La Province a repris le relais pour la phase finale de distribution et le doublement du château d'eau à la demande des habitants. L'installation d'adduction par foyer a été prise en charge par l'association locale, avec une subvention d'Amitiés Berbères pour l'année en cours.

Un conseil à nous donner ?

- **Trouver sur place un partenaire local, fort et réactif, porteur du projet**, telle une association menée par un leader reconnu : un coordinateur traitant avec les autorités (Commune, Province), avec les entreprises intervenantes, un véritable correspondant avec l'association française porteuse de projet.
- Être accompagné dans le projet par une collectivité française (commune, région...) avec laquelle les collectivités marocaines pourront traiter « d'égal à égal », comme c'est leur souhait.

Conduite d'eau à flanc de rocher



Arrivée de l'eau au village





ASSOCIATION BURKINA FASO LES DROITS DE L'EAU



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Quelle est la mission de votre structure ?

L'association Burkina Faso Les Droits de l'Eau a pour mission de rendre autonome en eau et en maraichage les villages de brousse du Sud Sahel.

PRÉSENTATION DU PROJET

Partenaires du projet ?

Nos partenaires sont Caisse Centrale d'Activités Sociales - CCAS (CE EDF-GDF), GDF de Montbéliard et la Commission Activités Sociales (CMCAS) de Franche Comté.

Votre projet en bref...

Notre projet concerne la réhabilitation de forages de brousse inutilisés depuis de nombreuses années et la mise en place de groupes de gestion et d'entretien de ces forages. En 2013, pour l'année mondiale de l'accès à l'eau potable dans le monde, nous avons recensé de nombreux forages inutilisés depuis de nombreuses années. Lors de nos nombreux chantiers en brousse, nous avons constaté que des forages avaient été construits et installés dans les années 90 par des associations de différents pays.

Dans un premier temps, nous avons visité ces forages afin de comprendre et d'analyser les raisons de leur abandon.

Dans un second temps, nous avons cherché à co-construire un projet avec les populations et les acteurs locaux afin de trouver des solutions pour remettre en état ces équipements

et en assurer leur pérennité. Outre les réparations effectuées chaque année, nous avons aussi mis en place des comités de gestion mixte. Avec ce projet, les populations, aidées des acteurs de santé locaux, pourront de nouveau profiter des réserves importantes d'eau potable des nappes phréatiques.

Dans quel contexte avez-vous construit votre projet ?

Le projet s'applique aux villages de brousse dans la région du Sud Sahel au Burkina Faso, à la frontière du Mali, où vit une importante population qui a fui l'insécurité du Nord Mali. Chaque village a une population comprise entre 2 000 à 3 200 personnes, voire 6 000 dans certaines zones de réfugiés burkinabè venus du Mali. Les villages sont peuplés à 70 % d'enfants. Depuis 2002, notre association a construit plus de cinquante puits à grand diamètre dans le Yatenga, région la plus aride au Nord du Burkina Faso. Notre but était de rapprocher de plusieurs kilomètres (parfois 8 kilomètres) les points d'eau afin d'améliorer les conditions de vie des femmes et surtout des jeunes filles, et ainsi leur permettre un meilleur accès à l'éducation. Dans chaque village où nous intervenons, nous constatons que l'abandon des forages est dû aux mêmes raisons : le manque de compétences locales et le coût des réparations. Après le premier forage réparé, les demandes et les sollicitations des acteurs locaux et des villageois des alentours ont afflué. Notre action 2013/2014 est de recenser, démonter et budgétiser les 71 forages afin de faire les travaux nécessaires.

Ce projet est suivi maintenant par tous les acteurs locaux de santé et de l'éducation, et c'est notre association qui est contactée pour chaque réparation l'entretien et la gestion des forages.

Objectifs du projet ?

- Améliorer les conditions sanitaires par l'apport d'une eau de meilleure qualité ;
- Réparer en priorité les forages proches des dispensaires, maternité et écoles ;
- Mettre en place de groupes mixtes et paritaires pour la gestion de l'eau et des forages ;
- Utiliser et rentabiliser des installations déjà en place et inutilisées ;
- Permettre un accès à l'eau potable et propre pour les services de santé ;
- Permettre l'accès direct à l'eau potable pour les enfants de nombreuses écoles ;
- Former des personnes à la maintenance et à l'entretien des forages pour assurer la pérennité des équipements ;
- Mettre en place de structures de gestion et de sensibilisation à la problématique de l'eau ;
- Sensibiliser les villageois à la préservation de points d'eau pour améliorer l'hygiène et diminuer les maladies liées à l'utilisation des abords des forages par les animaux domestiques ;
- Habituer les populations à communiquer et intervenir rapidement en cas de problèmes ;
- Répondre rapidement aux difficultés des populations liées à l'instabilité géopolitique de la zone ;
- Se servir de ce projet pour sensibiliser les villageois et les femmes aux difficultés liées à la persistance de certaines habitudes ;
- Se servir du groupe de pilotage et du résultat du projet pour imaginer collectivement d'autres formes de projets.

Durée du projet ?

- Un an reconductible après notre bilan fin 2014.

Budget global du projet et ressources financières mobilisées ?

82 921 € répartis entre le CCAS (CE EDF-GDF) Montreuil, CMCAS EDF-GDF de Franche Comté, la Commission des jeunes agents EDF-GDF de Franche Comté, les Commissions Solidarité CMCAS EDF de Mulhouse, Maison Familiale Rurale (MFR) de Saint Flour, l'association Codègaz France à Montbéliard et le Collège Saint-Sépulcre de Bailleul (Nord).

Ressources humaines mobilisées ?

Le bureau et les membres de notre association sont mobilisés depuis 2002 pour l'accès à l'eau potable des populations de brousse au Burkina Faso (organisation et suivi lors de nos nombreux déplacements sur le terrain). Le Président des Droits de l'Eau s'est rendu plusieurs fois sur place pour l'organisation, le suivi, les relations et la coordination avec tous les acteurs locaux.

Au Burkina Faso, le Président du Conseil régional du Nord assure la gestion financière, l'aide matérielle et le conseil au groupe de pilotage local dont il est membre. Le Président fondateur des Groupements paysans NAAM à Ouahigouya s'occupe de l'organisation locale. Il est également membre du groupe de pilotage et des formations à la gestion. La coordination régionale d'ONEA (service des eaux au Burkina Faso) s'occupe de la logistique et du transport, ainsi que du groupe de pilotage et de formation à l'entretien des forages. Un infirmier de l'hôpital d'Ouahigouya est responsable de la sensibilisation à l'hygiène et de la protection des zones de forages. Une responsable de la coordination des groupements de femmes du Yatenga coordonne les formations et le suivi des groupes mixtes de gestion. L'entreprise de plomberie Saogo Moussa a apporté une aide technique et a joué le rôle de formateur au suivi et à l'entretien de la maintenance des forages. La Présidente de l'association « Nous les Femmes » s'occupe de l'organisation de la sensibilisation au cours des rencontres sur le terrain sur l'excision, la maltraitance des femmes, la malnutrition et le planning familial. Le représentant permanent et salarié de l'association au Burkina Faso assure le suivi intégral du projet et des chantiers. Il est le garant du suivi budgétaire et des droits de l'association Les Droits de l'Eau.

Bénéficiaires du projet ?

Les premiers bénéficiaires de ce projet sont toutes les populations des villages de brousse, avec en priorité les enfants, les personnels de santé et les écoles.

Il est évident que la qualité de l'eau de forage par rapport à l'eau des puits améliore considérablement des conditions sanitaires pour le personnel de santé, les femmes enceintes, les nouveaux nés et les très jeunes enfants. Dans les villages bénéficiant des premières réparations de forages, l'eau des



puits est maintenant exclusivement réservée aux animaux et au maraîchage. **Les corvées d'eau étant moins longues et pénibles, de nombreuses jeunes filles retournent à l'école, des femmes prennent des cours d'alphabétisation et retrouvent des activités de maraîchage, tissage ou fabrication de savons.**

Étapes de mise en œuvre et gouvernance du projet ?

1. En 2013, nous avons recensé 71 forages. Nous les avons démontés et avons effectué des devis de réparation. Puis, nous avons rencontré les populations et tous les acteurs locaux des premiers villages ;
2. En janvier 2014, nous avons préparé des chantiers, rencontré des villageois, désigné des groupes de pilotage et de gestion par les acteurs locaux. En février, nous avons formé à la gestion et à la maintenance des forages. Les groupes mixtes de gestion de l'eau au groupement NAAM de Ouahigouya. En mars, nous avons réparé plusieurs forages et effectué le suivi des groupes de pilotage et de gestion en présence de membres de l'association ;
3. Le mois de mai a été consacré à la mise en place des chantiers de protection animale pour les zones de forage, en présence de membres de l'association ;
4. En juin, nous avons œuvré à la réparation de plusieurs forages et au suivi des groupes de pilotage et de gestion en présence de membres de l'association ;
5. Les mois de juillet et août ont été consacrés à la réparation de plusieurs forages, de chantiers de protection animale des forages et au suivi des groupes de pilotage et de gestion en présence des membres de l'association ;
6. La fin des réparations de forage et des protections animales est prévue pour le mois de novembre, avec un suivi et un bilan du projet avec tous les acteurs locaux en présence de membres de l'association ;
7. Le mois de décembre sera le moment de prise de décision sur le terrain de tous les acteurs locaux de la suite, et des conditions de la reconduite du projet pour 2015 en présence de membres du bureau de l'association.

Le Bureau et les membres de notre association se mobilisent pour l'organisation et suivent le projet sur place lors de nos nombreux déplacements sur le terrain. Au Burkina Faso, les

populations locales se sont mobilisées. En effet, elles sont demandeuses de la réparation de leurs forages. Elles se mobilisent pour l'organisation, la formation de groupes de pilotage locaux et de gestion de l'eau.

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

Quel est le suivi du projet ?

Le projet est suivi sur place tout au long de l'année par notre salarié représentant local burkinabè. Des points de suivi réguliers par mail sont faits entre l'association et les membres du groupe de pilotage et des élus locaux. Pour l'association, les suivis du projet et des chantiers seront réalisés lors des 7 voyages prévus par plus de 20 membres de l'association accompagnés de 10 personnes en voyage solidaire. Le bilan sera fait au mois de décembre 2014 lors de notre Assemblée Générale et la décision de poursuivre ce projet en 2015, voire en 2016, sera prise et annoncée fin décembre sur place lors d'un voyage des membres du bureau de l'association. Un livre comptable est tenu sur place avec relevé, suivi et contrôle des factures en rapport avec les devis demandés.

Obstacles rencontrés et solutions trouvées ?

L'une des difficultés majeures est le poids des habitudes qui est un frein à la mobilisation des énergies. Sur la question de l'eau, la répartition traditionnelle des tâches pénalise fortement les femmes et les jeunes filles. Ce sont elles qui assurent l'approvisionnement en eau au prix de longs déplacements, les hommes l'utilisant au gré de leurs besoins, notamment pour abreuver les animaux. Toute proposition de changement doit donc être faite avec tact. Une expérience menée de façon positive sert de point de départ aux demandes des populations. **Le bouche à oreille de village en village sur l'amélioration des conditions de vie des villageois est le meilleur allié d'un projet, et motive les populations.** Ils peuvent témoigner que les conditions de vie s'améliorent lorsque l'accès à l'eau est facilité. C'est alors l'ensemble de la communauté villageoise qui adhère au projet et en bénéficie. En effet, le temps libre ainsi dégagé (3 à 4 h par jour) permet aux femmes de gagner un peu d'argent en vendant des produits cultivés ou fabriqués par leur groupement et d'accéder progressivement à l'autonomie.

Résultat et impacts durables sur la communauté ?

- Explication et sensibilisation sur l'utilité et la responsabilité de chacun de payer l'eau potable (principe du préleveur/payeur) même à un très faible prix (10 FCFA 0,0015 € les 20 litres) afin d'assurer la pérennité des forages ;
- Réalimentation en eau potable 28 villages de brousse concerne environ 168 000 personnes ;
- Finalisation de la réparation des 60 forages restants et prévus dans le projet 2014 et assurer leur pérennité ;
- Amélioration de la qualité de l'eau pour les services de santé, les enfants et les écoles ;
- Limitation des coûts de réparation en intervenant rapidement sur les pannes des forages ;
- Amélioration et anticipation de l'entretien et de la maintenance des forages ;
- Utilisation de l'expérience acquise pour les opérations 2015 ;
- Mise en place de groupes de pilotage pour améliorer d'autres problématiques de vie en brousse ;
- Mise en place de 28 groupes mixtes de gestion et d'entretien pour la pérennité du projet ;
- Prise en compte des attentes des villageois et sensibilisation sur les problèmes de l'eau en brousse ;
- Amélioration de l'environnement de toutes les zones de points d'eau ;
- Retour dans les écoles de nombreuses jeunes filles ;
- Meilleure gestion financière des villageois de leur cotisation pour des réparations avec des résultats concrets ;
- Possibilité pour les villageois d'utiliser de l'argent collecté pour d'autres projets collectifs ;
- Sensibilisation des populations aux problèmes récurrents des conditions de vie des femmes grâce à la dynamique créée par le projet.

L'alphabétisation des femmes et la scolarisation des jeunes filles sont une des clés de l'autonomie. Nous sommes très vigilants au respect de cet engagement collectif et les femmes sont très impliquées dans sa réussite, car elles en sont les premières bénéficiaires. C'est prioritairement avec elles, mais aussi avec tous les acteurs locaux, que nous pouvons progressivement aborder d'autres sujets pour apporter des améliorations au quotidien : protection des forages contre les divagations animales, formations à de nouvelles activités

lucratives (élevage de moutons ou de poulets), construction de latrines à proximité des écoles.

En France, actions de communication et sensibilisation du grand public ?

41 expositions suivies de débats photos sur le projet tout au long de l'année 2014 ont été réalisées. Cela a permis d'alimenter de nombreuses discussions et partages d'expériences.

Parmi ces activités, nous pouvons citer :

- Expositions et débats aux sièges des entreprises partenaires du projet ;
- Suivi tout au long des années scolaires 2014/2015 avec le Collège Saint Sépulcre de Bailleul (Nord) ;
- Fête de l'Afrique à Saône avec des expositions débats ;
- Mairie de Montbéliard : Marché de Noël, fêtes des associations et expositions divers ;
- Mairie de Besançon et RéCiDev : Marchée de Noël Solidaire de Besançon ;
- Mairie d'Audincourt : Festival Rencontres et Racines ;
- Association FORTISIMO de Blamont : expositions, marché solidaire et rencontres et débats sur la Solidarité Internationale ;
- Festival des jeunes agents EDF-GDF de Soulac sur Mer (33) : expositions débats.

Lors de ces rencontres, une dizaine de personnes s'inscrivent chaque année pour nous accompagner lors de nos déplacements sur le terrain. Nous débattons également avec de nombreux enfants dans les écoles et sur les centres d'Accueil Collectif de Mineurs durant l'été 2014.

Clés de réussite ?

- Une mobilisation motivée et chaleureuse des acteurs locaux que nous connaissons depuis de nombreuses années ;
- La mise en place de groupes de pilotage incorporant de nombreuses femmes et jeunes afin de suivre et de tracer les engagements des populations ;
- L'utilité du projet en s'appuyant sur des demandes des populations et des infrastructures déjà existantes ;
- Une mobilisation sans faille des membres de notre association.



Fin et pérennité du projet ?

Ce projet sera poursuivi chaque fois que des villageois auront mis en place leur groupe de gestion et de suivi du ou des forages afin de garantir l'entretien et la bonne marche des équipements. **La pérennité du projet passe par la nécessité de faire payer l'eau, même à bas coût, afin d'avoir toujours les finances nécessaires au bon fonctionnement des forages.**

Un conseil à nous donner ?

Il faut être attentif au suivi financier et technique afin que les engagements pris à l'origine par les différents intervenants et partenaires soient respectés. La participation des populations

sera d'autant plus active qu'elle sera relayée par quelques acteurs clés tels que les personnels de santé, les instituteurs et les chefs de village. Des groupes mixtes de gestion, permettant l'expression des jeunes et des femmes, sont aussi garants du bon déroulement du projet. Enfin, il est essentiel que le pilotage sur le terrain soit assuré par une personne de confiance, reconnue par l'ensemble des partenaires.

Une présence sur le terrain régulière (4 à 6 fois par an) des bailleurs de fonds ou des membres de l'association est nécessaire afin de suivre au plus près l'avancée des chantiers, la motivation et l'implication des populations, pour qu'à chaque difficulté et incompréhension des réponses soit rapidement trouvées.



Joie des enfants de revoir l'eau couler après des années

12

ASSOCIATION UN PONT POUR UN PUIS



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Quelle est la mission de votre structure ?

Un Pont pour un puits (association loi 1901) a pour mission, à travers la vente d'objets souvenir créés avec les vestiges du pont Battant, de collecter d'autres fonds et de financer ainsi un forage et un mini-système de maraîchage (potager pédagogique) pour l'École Primaire de Kiendsom (Burkina Faso).

PRÉSENTATION DE L'ACTION

Partenaires du projet ?

Nos partenaires sont le Conseil régional de Franche-Comté, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil général du Doubs, la Ville de Besançon.

Votre projet en bref...

Nous mettons en place un forage et un potager pour l'école primaire de Kiendsom.

Initialement, un puits à grand diamètre à puisement manuel était prévu mais nous avons rencontré des problèmes de tarissement et de pollution. Au final, c'est un forage pour un mini-système complet de maraîchage qui sera mis en place afin d'installer un potager pédagogique de 1000 m² pour l'école primaire de Kiendsom (6 classes, plus de 200 élèves). Cet équipement est composé d'un forage (2,5 m³/h), d'un château d'eau, d'une pompe électrique, de panneaux solaires,

d'un réseau de distribution, d'un espace clos aménagé et sécurisé, de matériel de culture adapté.

Dans quel contexte avez-vous construit votre projet ?

Le projet se déroule au Burkina Faso, dans une zone rurale à 8 kilomètres à l'est de Boulsa, chef-lieu de la province du Namentanga, Région Centre-Nord. Le village de Kiendsom compte de 1000 à 2000 habitants vivant en hameaux dispersés. L'école primaire de Kiendsom regroupe 6 classes pour plus de 200 élèves. Le projet a été monté pour répondre à des besoins en matière d'éducation de base (apprentissages fondamentaux), d'autonomie et d'autosuffisance alimentaire (survie et dignité des populations) et de formation à l'agriculture raisonnée (production locale et développement durable).

L'équipe pédagogique de l'école et l'association des parents d'élèves ont exprimé à l'Alliance Missionnaire Internationale (AMI), fondatrice de l'école primaire, le besoin d'une extension du jardin avec une alimentation en eau permanente et suffisante. Cela permet d'accroître la surface cultivée et de produire à l'année des produits frais pour la cantine. La vente de l'excédent augmentera substantiellement l'autonomie financière de l'école.

Le procédé EcoSan, promu par les pouvoirs publics de la région, permettra de conjuguer assainissement et production végétale en toute sécurité.

Objectifs du projet ?

- Lutter contre la malnutrition au Burkina Faso ;
- Améliorer les conditions de scolarisation des enfants au Burkina Faso ;
- Lutter contre l'analphabétisme et le désœuvrement qui font le lit potentiel des extrémismes et des conduites addictives, notamment chez les jeunes ;
- Expérimenter des techniques agricoles adaptées au contexte rural burkinabè et répliquer les projets qui fonctionnent ;



- Augmenter le pouvoir de la société civile ;
- Entretenir et renforcer l'amitié entre les peuples français et burkinabè ;
- Exercer et promouvoir la solidarité internationale entre la France et les pays d'Afrique francophone ;
- Augmenter et pérenniser la ressource en eau de l'école et du village ;
- Renforcer l'autonomie alimentaire et financière de l'école et la rendre moins dépendante de l'aide extérieure ;
- Pérenniser l'école de Kiendsom et sa cantine scolaire au profit des enfants du village scolarisés ;
- Améliorer les travaux pratiques d'initiation au maraîchage ; intensifier la production maraîchère (multipliée par 3 ou 4) par la pratique de méthodes efficaces compatibles avec le développement durable ;
- Augmenter l'offre en produits frais produits localement ;
- Sensibiliser et encourager les Franc-Comtois à s'engager dans la solidarité internationale.

Durée du projet ?

- 4 ans et 6 mois en incluant recherche, financement, montage, réalisation, suivi et évaluations.

Budget global du projet et ressources financières mobilisées ?

37 060 € est le budget réel (subventions partiellement octroyées) dont 15 727 € de ressources propres (42 %) et 21333 € de subventions publiques (58 %) répartis entre le Conseil régional de Franche-Comté, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Conseil général du Doubs et la Ville de Besançon.

Ressources humaines mobilisées ?

- Appui conseil : des membres des associations Doubs Besançon Samogohiri, Terre des Hommes et Koassanga ;
- Formations et accompagnement : CERCOOP F-C ;
- Activités de production, communication dans médias, appuis technique et administratif : UPPUP ;
- Vente et bénévolat : Commerçants partenaires ;
- Reportages TV, articles presse, interview radio diffusées : Radio Campus, Est Républicain, Radio Sud, RCF, France Bleue Besançon...

Bénéficiaires du projet ?

Les bénéficiaires directs sont bien entendu les élèves inscrits à l'école qui bénéficient d'une éducation de base. C'est un gage d'avenir pour eux. Les travaux pratiques étant nettement améliorés, l'acquisition des pratiques culturelles n'en sera que meilleure et plus motivante.

L'école devenant plus autonome, sa pérennité est encore mieux garantie.

Indirectement, **les parents d'élèves sont grandement soulagés parce que les enfants ont une nourriture saine et suffisante et qu'ils peuvent recevoir des soins médicaux.** Tout le village bénéficie au final de ce progrès attendu. L'approvisionnement en eau est sécurisé.

Les parents ont remarqué que leurs enfants qui suivent régulièrement les cours ont un bien meilleur comportement. Ils savent que l'école est la promesse d'un avenir meilleur pour la génération à venir.

Étapes de la mise en œuvre et gouvernance du projet ?

1. L'équipe pédagogique de l'école et l'association des parents d'élèves ont exprimé à l'AMI, fondatrice de l'école primaire, le besoin d'une extension du jardin avec une alimentation en eau permanente et suffisante ;
2. Après renseignement auprès de Madame Beaulieu (responsable du Comité France de l'AMI), nous avons appris que l'École Primaire de Kiendsom avait besoin d'un nouveau forage ce qui correspondait exactement au but de notre association. Un devis a donc été demandé ;
3. Après accord du Directeur Général de l'AMI, la Sarl BETING (bureau d'étude, de réalisation, de suivi et de contrôle des travaux dans le domaine de l'eau et l'assainissement), a établi un devis de mini-système de maraîchage pédagogique.

L'école étant un établissement privé agréé par l'État burkinabè, l'équipe pédagogique et l'Association des parents d'élèves ont défini conjointement les contours du projet et ont fait connaître leurs besoins à l'AMI qui a donné son accord et relayé l'information. Notre association s'est proposée de financer tout ou partie du projet qui est une étape importante du développement de l'école. Nous avons un rôle dans le pilotage, le suivi, le contrôle et l'évaluation du projet.

Le directeur de l'école gère le forage et rend compte de la gestion de la personne nommée pour le suivi. La nomination se fait par le Directeur international sur proposition du directeur de l'école, de l'association des parents d'élèves et de l'AMI Ouagadougou. Le Directeur international de l'AMI définit les priorités, donne son accord, arbitre au besoin, communique les besoins et veille au bon fonctionnement des opérations.

QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS

Quel est le suivi du projet ?

Les coordonnées géographiques précises, les données techniques détaillées et les rapports signés par les techniciens des différentes entreprises intervenant à chaque étape du projet nous ont été fournis par le bureau d'étude Beting. Notamment en ce qui concerne l'implantation géophysique, le forage, les tubages, le pompage d'essais de courte durée, l'analyse physicochimique et bactériologique de l'eau par un laboratoire indépendant et le pompage d'essais longue durée.

Une localisation sur Google Maps et Bing Maps par World Map finder a permis de localiser très précisément le forage existant et le nouveau forage sur des vues aériennes de 2001, 2012 et 2014. Des photographies prises au sol montrent la réalisation et l'accueil des populations.

Une communication téléphonique et par mail et un recoupement des informations permet de croiser les informations et d'assurer un bon suivi. L'évaluation sera faite en se rendant sur place quand le projet sera achevé.

Obstacles rencontrés et solutions trouvées ?

- Les différences de rythme de travail (plus de 4 mois pour obtenir une réponse du coordinateur local ; nous n'avons pas les mêmes notions de temps !).
- La liaison téléphonique et informatique aléatoire qui ralentit la communication
- Le directeur général de l'AMI s'est rendu au siège de l'association pour débloquer et éclaircir certains points. En fait le retard apparent a permis de remplir les demandes de subvention avant le début des travaux, condition nécessaire !

Résultats et impacts durables sur la communauté ?

- Le forage à 85 mètres est positif, il a été aménagé suivant les règles de l'art. Ses performances sont suffisantes : le forage permet un débit d'exploitation de 2,5 m³/h 8 heures par jour permettant de remplir le château d'eau de 10 m³ deux fois par jour par énergie solaire (pompage durant 48 heures en continu et observation de la remontée de l'eau durant une heure).
- Les 200 à 250 enfants inscrits à l'école en bénéficient et, par ricochet, tous les habitants du village (1000 à 2000 personnes) : l'accès à l'eau est sécurisé et garanti pour tous.
- Les autres étapes du projet pourront être effectuées dès que les fonds seront complétés par les subventions.
- Il existe déjà des latrines dans l'école. Le procédé d'assainissement EcoSan, encouragé par la Province du Namentenga depuis 2008 dans les écoles équipées de jardin, sera mis en œuvre en toute sécurité.
- A court terme, l'offre régulière à l'année de produits frais de qualité sera augmentée, ce qui les rendra plus accessibles pour les plus pauvres et garantira une meilleure nutrition, gage d'une meilleure santé. La cantine sera entièrement autonome et la vente de l'excédent permettra une plus grande autonomie de l'école qui est un facteur majeur de la cohésion, de la sécurité, et de l'ascension sociale. « *Ventre affamé n'a pas d'oreille* » : la cantine scolaire gratuite permet une très bonne assiduité et une fréquentation scolaire régulière, condition des résultats scolaires très satisfaisants.
- À moyen et long terme, les pratiques acquises à l'école vont motiver les élèves. Les élèves pourront initier un projet professionnel. Les adultes auront de plus grandes compétences et pourront exercer des activités professionnelles. L'espoir est d'éviter l'analphabétisme et le désœuvrement qui font le lit potentiel des extrémismes et des conduites addictives notamment chez les jeunes. En somme, le pouvoir de la société civile sera consolidé avec le renforcement de leurs compétences et capacités.

En France, actions de communication et sensibilisation du grand public ?

Notre projet a été publié à travers 5 articles sur l'Est Républicain, reportage diffusé 4 fois sur France 3 dont une



fois en national le weekend. Interview sur Radio Sud (direct), RCF et France Bleu Besançon (3 diffusions).

Clés de réussite ?

- La sensibilisation mensuelle par notre partenaire de confiance : l'AMI, une ONG performante née il y a quarante ans et en plein développement d'où une relation de confiance qui s'inscrit dans la durée ;
- La prise de conseils et aide auprès des commerçants bénévoles !
- **L'adhésion des bisontins à une idée originale : utiliser les vestiges du pont Battant pour fabriquer des objets-souvenir à offrir en cadeau : un don à l'intérieur du don ;**
- L'effet réseau et mise en relation avec d'autres acteurs travaillant dans le même domaine d'activité ;
- Le soutien de collègues et de la famille du président d'UPPUP ;
- Le soutien des autorités locales en France et au Burkina Faso ;
- La formation à la conduite de projets auprès du CERCOOP F-C ;
- L'ouverture aux médias pour sensibiliser et valoriser le travail de l'association.

Fin et pérennité du projet ?

La fin du projet inclut un suivi et une évaluation en 2016. L'AMI sera le maître d'ouvrage (comme pour l'école) mais avec une autonomie accrue des acteurs locaux afin de leur permettre d'assurer la gestion dans le moyen terme.

Un conseil à nous donner ?

- Rechercher un partenaire principal digne de confiance.
- Rechercher des conseils et en tenir compte.
- Rechercher des modes de financements originaux et diversifiés.
- Favoriser le soutien des élus et de la population.
- Favoriser autant que possible la communication sur le projet et ses résultats en utilisant les relais des médias (TV, Journaux, Radio).
- Saisir les occasions de contacts et de relations avec d'autres acteurs agissant dans le même domaine d'activité.
- **Se former et accepter d'être accompagné par des structures ressources comme le CERCOOP F-C.**

Recueil de l'eau du pompage d'essai longue durée par les villageois(es) de Kiendsom





AFGHANISTAN

Asie du Sud

Population : 30,55 millions d'habitants en 2013 auxquels s'ajoutent plus de trois millions de réfugiés afghans encore présents en Iran et au Pakistan.

Contexte : À la fin de 2001, après la chute des talibans et près de trente ans de conflit, l'Afghanistan s'est trouvé face à des défis immenses. Depuis, des progrès importants ont été réalisés. En 2010, le gouvernement afghan a entamé le processus de Kaboul, qui vise à faire en sorte que la direction des opérations et la responsabilité du développement de l'Afghanistan au cours des prochaines années reviennent entièrement aux Afghans. Vingt-trois programmes de priorités nationales ont été mis en route, qui couvrent des domaines tels que la gouvernance, la fourniture de services et l'infrastructure.

Accès à l'eau : Source d'eau améliorée, en milieu rural : accès pour 56 % de la population rurale en 2012.

Source : Banque Mondiale
www.banquemondiale.org



BURKINA FASO

Afrique Subsaharienne

Population : 16,93 millions d'habitants en 2013.

Contexte : Le Burkina Faso est un pays sub-saharien enclavé, à faible revenu (635 \$US par habitant en 2012) aux ressources naturelles limitées. La population, qui croît au rythme annuel moyen de 3 %, est estimée à près de 17 millions en 2013 et se caractérise par sa jeunesse (plus de 60 %). L'économie est fortement dominée par l'agriculture qui occupe près de 80 % de la population active. Le coton est la culture de rente la plus importante pour le pays. Toutefois, suite à la découverte d'importants gisements miniers, les exportations aurifères ont pris de l'importance dans l'activité économique du pays. Le pays reste vulnérable aux chocs exogènes tels que les variations pluviométriques, les crises financières et pétrolières internationales et l'instabilité régionale due aux crises politiques.

Accès à l'eau : Source d'eau améliorée⁵, en milieu rural : accès pour 76 % de la population rurale en 2012.

Source : Banque Mondiale
www.banquemondiale.org



CISJORDANIE

Moyen-Orient

Population : 1,715 millions d'habitants en 2012.

Contexte : Le développement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza est directement lié au conflit israélo-palestinien. Les restrictions imposées sur l'accès et les déplacements et le conflit interne palestinien ont mené à une détérioration considérable des conditions de vie des palestiniens. La Cisjordanie et la bande de Gaza sont très dépendantes de l'aide internationale et sont les plus importantes bénéficiaires d'aide par habitant dans le monde. Une grande proportion de la population vit dans la pauvreté. En raison du blocage de la bande de Gaza, le taux de pauvreté officiel (consommation mensuelle inférieure à 572 \$US pour une famille de six personnes) a atteint 51,8 % dans la zone côtière en 2007 tandis que le taux était de 19,1 % en Cisjordanie. Malgré d'importants apports d'aide, la dynamique locale liée au conflit avec Israël et entre factions palestiniennes a fait en sorte que les progrès en vue d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) sont négligeables.

Accès à l'eau : Source d'eau améliorée, en milieu rural : accès pour 82 % de la population rurale en 2012.

Source : Agence canadienne de développement
www.acdi-cida.gc.ca

5 • Selon l'Organisation Mondiale de la Santé et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance : l'accès à une source d'eau améliorée est le pourcentage de la population qui a un accès raisonnable à une quantité suffisante d'eau venant d'une source améliorée telle qu'une prise d'eau ménagère, un réservoir public au sol, un puits, une source ou un puits protégé ou des eaux pluviales collectées. Les sources non améliorées comprennent les vendeurs, les camions citernes et les sources et puits non protégés. L'accès raisonnable est défini comme étant la disponibilité quotidienne d'au moins 20 litres par personne venant d'une source située dans un rayon d'un kilomètre de l'habitation.





MAROC

Afrique du Nord

Population : 33,01 millions d'habitants en 2013.

Contexte : Le gouvernement de coalition formé en janvier 2012, qui avait engagé un plan de réforme ambitieux, n'est pas parvenu à s'entendre sur les mesures stratégiques, ce qui a entraîné sa dissolution et la formation d'une nouvelle coalition en octobre 2013. Le nouveau gouvernement doit mettre en œuvre des réformes qui permettront de réduire les subventions, refondre le système des retraites, doper la compétitivité, créer des emplois et améliorer la qualité des services dans des secteurs fondamentaux. Des mesures prometteuses ont déjà abouti à une baisse des subventions à hauteur de deux points de pourcentage du PIB grâce à la mise en place d'un mécanisme d'indexation. Le calendrier législatif est également ambitieux puisqu'il prévoit l'adoption de 20 lois organiques d'ici la fin de la législature en 2018. Parallèlement à ces réformes, les priorités du pays portent sur l'amélioration des résultats dans les secteurs publics clés que sont l'éducation et la santé ainsi que sur les déficits de développement social et humain. L'économie marocaine est globalement performante : son taux de croissance s'est maintenu en moyenne autour de 5 % ces dernières années, en dépit des chocs extérieurs provoqués notamment par la crise dans la zone euro et la volatilité du marché mondial. La croissance de l'économie a contribué à la réduction de la pauvreté : le Maroc est parvenu à faire baisser le taux d'extrême pauvreté à 0,3 % seulement, tandis que les 40 % les moins favorisés de la population auraient connu une amélioration de leur bien-être économique.

Accès à l'eau : Source d'eau améliorée, en milieu rural : accès pour 64 % de la population rurale en 2012.

Source : Banque Mondiale
www.banquemondiale.org



NIGER

Afrique Subsaharienne

Population : 17,83 millions d'habitants en 2013.

Contexte : Le Niger est un vaste pays enclavé dont le taux de croissance démographique (3,4 % par an) est l'un des plus élevés au monde. Il est sujet à l'instabilité politique et aux crises environnementales (sécheresses, inondations...) qui contribuent à le placer dans une situation d'insécurité alimentaire chronique. Avec un taux de pauvreté de 56 %, le Niger est l'une des nations les plus pauvres du monde. Son revenu par habitant, de 360 \$US, le situait en 2010 dans le bas du classement de l'indice de développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement, au 167^e rang sur 169. En 20 ans, les indicateurs sociaux du Niger, toujours médiocres, ont cependant nettement progressé : la prévalence du VIH/Sida se maintient à 0,7 %, l'un des plus faibles taux d'Afrique subsaharienne. La réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) fait partie des priorités du gouvernement, même si la plupart d'entre eux restent inaccessibles.

Accès à l'eau : Source d'eau améliorée, en milieu rural : accès pour 42 % de la population rurale en 2012.

Source : Banque Mondiale
www.banquemondiale.org



TOGO

Afrique Subsaharienne

Population : 6,81 millions d'habitants en 2013.

Contexte : Le Togo a fait des progrès considérables au cours de dernières années, mais des défis économiques et institutionnels majeurs subsistent et entravent son développement. La pauvreté a reculé, mais demeure élevée puisqu'elle concernait 58,7 % de la population en 2011. Si le Togo a fait des progrès dans le domaine de l'éducation primaire et le contrôle du VIH/Sida, six des huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ne pourront être atteints en 2015.

Accès à l'eau : source d'eau améliorée, en milieu rural : accès pour 40 % de la population rurale en 2012.

Source : Banque Mondiale
www.banquemondiale.org

Retrouvez la carte de situation géographique des douzes projets page 14

CONTACTS ET RESSOURCES

Cet ouvrage a été réalisé en étroite collaboration avec le pS-Eau en lien avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

pS-Eau

● Créé à l'initiative des pouvoirs publics français en 1984, le pS-Eau est une association loi 1901 pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous.

Un objectif principal : accroître et améliorer les actions en faveur de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays en développement.

Pour répondre à ce défi, le pS-Eau mène 3 types d'activités :

Innovation : Produire des études techniques et méthodologiques, animer des groupes de travail et des ateliers de formation ;

Appui-conseil : Renforcer les capacités des acteurs de coopération : aide à la conception et au montage de projets, mise en relation avec des partenaires techniques et financiers, organisation de rencontres thématiques et géographiques ;

Mobilisation : Diffuser des informations, encourager la solidarité pour l'eau et l'assainissement, porter la voix de ses membres dans les débats internationaux.



Paris (siège)

32 rue Le Peletier
75009 Paris

Tél : + 33 1 53 34 91 20

Fax : +33 1 53 34 91 21

www.pseau.org

pseau@pseau.org

Lyon (délégation)

80 cours Charlemagne
69002 Lyon

Tél : +33 4 26 28 27 91

Fax : +33 1 53 34 91 21

www.pseau.org

mouton@pseau.org

charpentier@pseau.org

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

● La gestion des eaux en France est organisée autour de douze bassins hydrographiques, délimités de manière naturelle par les lignes de partage des eaux. Il existe 6 agences de l'eau en France métropolitaine qui interviennent sur les 7 bassins hydrographiques : Artois-Picardie, Rhin-Meuse, Seine Normandie, Loire Bretagne, Adour Garonne, Rhône Méditerranée Corse.

Dans les DOM, cinq comités de bassin ont été créés correspondant aux cinq bassins hydrographiques (Mayotte, Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion).

Créée par la loi sur l'eau de 1964, l'Agence de l'eau est un établissement public de l'État, sous la tutelle du Ministère en charge du développement durable. Elle a pour missions de contribuer à améliorer la gestion de l'eau, de lutter contre sa pollution et de protéger les milieux aquatiques. Le territoire de compétence de l'agence s'étend d'une part sur l'ensemble du bassin versant français de la Méditerranée, appelé bassin Rhône-Méditerranée (bassin hydrographique Saône-Rhône, fleuves côtiers du Languedoc-Roussillon, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et littoral méditerranéen) et d'autre part, sur le territoire Corse, d'où son nom de Rhône Méditerranée Corse.

En cohérence avec les orientations de politique étrangère en France, l'Agence de l'eau mène des actions de coopération internationale dans les domaines de l'alimentation en eau, l'assainissement, la lutte contre la pollution ou la préservation des ressources en eau.

L'Agence de l'eau intervient de deux manières qui s'enrichissent mutuellement lorsqu'elles ont lieu sur les mêmes territoires :

- le soutien financier de projets de solidarité internationale (coopération décentralisée) portés par des maîtres d'ouvrage publics ou privés des bassins Rhône Méditerranée Corse, ou des associations françaises ;
- l'apport d'expertise via des coopérations institutionnelles ou techniques.



Lyon (siège)

2-4, allée de Lodz - 69363 Lyon cedex 07

Tél : 04 72 71 26 00 - Fax : 04 72 71 26 01

www.eaurmc.fr - contact.com@eaurmc.fr

Besançon (délégation)

Le Cadran - 34, rue de la Corvée - 25000 Besançon

Tél : 04 26 22 31 00 - Fax : 04 26 22 31 01

christophe.eggenschwiller@eaurmc.fr



CONTACTS DES PORTEURS DE PROJETS

1 LE PARLEMENT MONDIAL DE LA JEUNESSE POUR L'EAU

M. Ilias Sawadogo, *Délégué*
PMJE Burkina Faso
Bureau général
9623 rue Lajeunesse
Montréal, Québec
Canada H3L 2C7
iliasswdg33@gmail.com
www.pmje-wypw.org

2 ASSOCIATION EAUSOLEIL FRANCHE-COMTÉ

M. Michel Reverchon, *Président*
156 rue du Château d'Eau
39000 Lons-le-Saunier
03 84 24 08 58
m.reverchon@laposte.net
www.eausoleil.org

3 ASSOCIATION AFRIQUE 70

M. Lucien Camuset, *Président*
17 rue de Neurey
70000 Villers-le-Sec
06 80 08 18 08
afrique70@gmail.com
http://afrique70.blogspot.fr

4 ASSOCIATION NEGAR SOUTIEN AUX FEMMES D'AFGHANISTAN

Mme Chantal Veron, *Trésorière*
BP 10 - 25770 FRANOIS
03 81 59 04 39
negaraafghanwomen@yahoo.fr
www.negar-afghanwomen.org

5 ASSOCIATION RENAISSANCE D'AFGHANISTAN

M. Jalil Zafar, *Président*
C/O Zafar
39 rue de la Liberté
90400 Moval
jalil.zafar@sfr.fr
facebook.com (association-renaissance-dafghanistan)

6 COMMUNAUTÉ DE L'AGGLOMÉRATION BELFORTAINE

Mme Amel Djaffar, *Responsable coopération décentralisée*
Ville de Belfort - Communauté de l'Agglomération Belfortaine
Hôtel de Ville
2 place d'Armes
90200 Belfort Cedex
03 84 54 24 24
adjaffar@mairie-belfort.fr
www.mairie-belfort.com
www.agglo-belfort.com

7 VILLE DE BESANÇON

Mme Célia Pillard, *Chef du Service Relations Internationales*
Ville de Besançon
2 rue Mégevand
25034 Besançon Cedex
03 81 61 59 44
celia.pillard@besancon.fr
www.besancon.fr

8 SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS DU TERRITOIRE DE BELFORT

M. Jacques Marchal, *Secrétaire général*
10 rue Paul Bert
90000 Belfort
03 84 22 83 09
spf90@orange.fr
www.secourspopulaire.fr/90/

9 ÉLECTRICIENS SANS FRONTIÈRES BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

M. Alain Ployaut, *Délégué régional*
65 rue de Longvic
21004 DIJON Cedex
06 34 64 07 06
alain.ployaut@electriciens-sans-frontieres.org
www.electriciens-sans-frontieres.org

10 ASSOCIATION AMITIÉS BERBÈRES

M. Pierre Moret, *Vice-Président*
18 rue Émile Zola
70400 Héricourt
03 84 46 71 77
pierremoret@orange.fr
www.ecoutevoir.fr/amazigh.html

11 ASSOCIATION BURKINA FASO LES DROITS DE L'EAU

M. Thierry Le Gall, *Président*
17 rue du Chêne
25420 Voujeaucourt
06 89 05 97 01
droitsdeleau@hotmail.fr
http://lesdroitsdeleau.izihost.com

12 ASSOCIATION UN PONT POUR UN PUIT

M. Christophe Fornès, *Président*
Le Pré au Clair
41 D rue Refuge
25000 Besançon
03 81 88 68 97
unpontpourunpuits@gmail.com
http://unpontpourunpuits.blogspot.fr/

LES AUTRES RÉSEAUX RÉGIONAUX MULTI-ACTEURS



RÉGION AQUITAINE CAP COOPÉRATION

Maison des Suds
12 esplanade des Antilles
33 607 Pessac
contact@capcooperation.org
05 56 84 82 26
www.capcooperation.org



RÉGION AUVERGNE CERAPCOOP

39 avenue des États-Unis
63000 Clermont-Ferrand
contact@horizons-solidaires.org
04 73 35 20 65
www.horizons-solidaires.org



RÉGION BASSE NORMANDIE HORIZONS SOLIDAIRES

2 rue St Ouen
14000 Caen
contact@horizons-solidaires.org
02 31 84 39 09
www.horizons-solidaires.org



RÉGION BOURGOGNE BOURGOGNE COOPÉRATION

Maison des Associations - Bureau 321
2 rue des Corroyeurs
21000 Dijon
contact@bourgognecooperation.org
09 83 20 12 03 / 06 98 21 21 71
www.bourgognecooperation.org



RÉGION CENTRE CENTRAIDER

59 bis Fbg Chartrain
41100 Vendôme
contact@centraider.org
02 54 80 23 09
www.centraider.org



RÉGION MIDI-PYRÉNÉES MIDI-PYRÉNÉES COOPDEV

Hôtel de Région
22 boulevard du Maréchal Juin
31406 TOULOUSE Cedex
coordination@mpcoopdev.org
05 61 19 05 14
www.mpcoopdev.org



RÉGION NORD PAS DE CALAIS LIANES COOPÉRATION

s/c MRES - 23 rue Gosselet
59000 Lille
lianescooperation@wanadoo.fr
03 20 85 10 96
www.lianescooperation.org



RÉGION RHÔNE ALPES GIP RESACOOOP

10 place des Archives
69288 Lyon cedex 02
mail@resacooop.org
04 72 77 87 67
www.resacooop.org



RÉGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR TERRITOIRES SOLIDAIRES

2 rue Rigord
13007 Marseille
contact@territoires-solidaires.fr
04 69 66 36 87
www.territoires-solidaires.com

RÉGION LORRAINE MULTICOOLOR

48 esplanade Jacques Baudot
54035 Nancy
03 87 54 32 56

RÉGION POITOU-CHARENTES RESODI

64 rue Gambetta
86000 Poitiers
05 16 39 10 34
pc.casi@gmail.com
www.casi-poitou-charentes.org



OUTILS ET MÉTHODOLOGIE

Afin de vous accompagner dans vos démarches, le pS-Eau met à votre disposition deux guides méthodologiques pour se poser les bonnes questions avant de concevoir un projet d'accès à l'eau potable ou à l'assainissement :



Développer les services d'eau potable, 18 questions pour agir

pS-Eau 2014.
Ce guide s'adresse aux acteurs de

la coopération décentralisée et aux organisations non gouvernementales qui souhaitent s'engager dans l'amélioration des services d'eau potable dans les pays en développement. Avant de partir, posez-vous les 18 questions essentielles qui vous aideront à concevoir un projet de qualité !

PDF à télécharger sur
www.pseau.org/methodologie

Développer les services d'assainissement, 16 questions pour agir

pS-Eau, 2014. A l'image du guide



eau potable, ce document donne des repères aux acteurs de la solidarité internationale qui soutiennent le développement

des services d'assainissement au Sud pour garantir la pertinence de leurs interventions et optimiser la qualité des actions.

PDF à télécharger sur
www.pseau.org/methodologie

Outils méthodologiques (montage de projets de coopération internationale) et pédagogiques de pS-Eau

Téléchargeables sur www.pseau.org

OUVRAGES, ÉTUDES ET ARTICLES

Antoine Fréjot, *L'eau : pour une culture de responsabilité*, Éditions Autrement, Paris, France, 2009.

Judith A. Rees, James Winpenny et Alan W. Hall, *Financement et gouvernance de l'eau*, Global Water Partnership (comité technique), Elanders, Suède, 2009.

Droit de l'eau, droit de l'homme :

www.un.org (News) et www.lemonde.fr (planete/article/2010/07/29/l-access-a-l-eau-potable-devient-un-droit-de-lhomme_1393627_3244.html)

Angélique Wenger et Marie-Charlotte Ernst-Desmulier, *Étude sur les besoins des acteurs franc-comtois effectuant des projets liés à l'eau et à l'assainissement dans les pays du Sud*, Projet tuteuré, Université de Franche-Comté, CERCOOP F-C, France, 2012.

SITES INTERNET RESSOURCES

Cadre juridique (loi Oudin-Santini) : <http://www.pseau.org/fr/1pourcent>

Recueils d'expériences de coopération internationale dans le domaine de l'accès à l'eau et à l'assainissement :

- Bourgogne Coopération : www.bourgognecooperation.org/S-informer-developper/eau-et-assainissement.html
- Centraider : www.centraider.org/dyn/dossiers_thematiques/eau__assainissement/2013/guide-final.pdf

Les financements des Agences de l'eau en France : www.pseau.org/fr/methodologie/financements/agences

Les financements dans la coopération internationale : www.coordinationsud.org/nos-appuis-aux-ong/acces-aux-financements

Projet mutualisé Burkina Faso : Programme participatif de développement local durable en milieu rural et péri-urbain : programme COPRA (COopérer Pour Réussir l'Avenir) www.cooperation-fc-burkina.org

Fiches pays et développement humain : www.banquemondiale.org et www.acdi-cida.gc.ca

TABLE DES SIGLES ET ACRONYMES

Par ordre alphabétique

2JE	Les Journées de la Jeunesse Engagée pour l'Eau	Groupe ment NAAM	Association traditionnelle communautaire
AB	Amitiés Berbères	MAEDI	Ministère des Affaires étrangères et du Développement international
ACB	Communauté de l'Agglomération Belfortaine	MFR	Maison Familiale Rurale
ACMMA	Association comtoise pour la connaissance du Maghreb et du monde arabe	OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
AEAP	Agence de l'eau Artois Picardie	ONEA	Office de l'Eau et de l'Assainissement
AERMC	Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse	ONEEP	Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable
AG	Assemblée Générale	ONG	Organisation non gouvernementale
AMI	Alliance Missionnaire Internationale	ONU	Organisation des Nations Unies
APPILD	Association pour la promotion des initiatives locales de développement	PAGER	Programme d'Approvisionnement Général en Eau potable Rurale
ARA	Association Renaissance d'Afghanistan	PCD-AEPA	Plan Communal de Développement sectoriel - Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
AUE	Association des usagers de l'eau	PMH	Pompe machine hydraulique
BTS	Brevet technicien supérieur	PMJE	Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau
C2E	Club des Élèves pour l'Eau	PMU	Project Management Unit
CBSSN	Creusot Bourgogne Solidarité Sahel Niger	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
CCAS	Caisse Centrale d'Activités Sociales	pS-Eau	Programme Solidarité Eau
CE	Comité d'Entreprise	PWA	Palestinian Water Authority
CEDAW	Convention relative à l'élimination de toutes les formes de discrimination envers les femmes	RADI	Recherche Action pour le Développement Intégré
CERCOOP F-C	Centre de Ressources pour la Coopération Décentralisée	RCDP	Réseau de Coopération Décentralisée pour la Palestine
CMCAS	Commission Activités Sociales de Franche-Comté	RCF	Radios chrétiennes francophones
COPRA	Coopérer Pour Réussir l'Avenir	RÉCIDEV	Réseau Citoyenneté Développement
CR	Conseil régional	SYDEL	Syndicat Départemental d'électrification
CT	Collectivité territoriale	UNRWA	United Nations Relief and Works Agency
ECOSAN	Ecological Sanitation	UPPUP	Un Pont pour un puits
EDF	Électricité de France	WASH	Water Sanitation and Hygiene promotion
ESF	Électriciens sans frontières		
FCFA	Franc des Communautés Financières d'Afrique		
Fondation CCR	Fondation Centre Culturel Régional		
GDF	Gaz de France		



LE CERCOOP F-C VOUS ACCOMPAGNE

● Le Centre de ressources pour la coopération décentralisée en Franche-Comté (CERCOOP F-C) existe depuis 1997 sur le territoire franc-comtois. Depuis 2008, le CERCOOP F-C est une association loi 1901 et son siège se situe au sein de l'Université de Franche-Comté, à l'ancienne Faculté de Médecine et de Pharmacie. Le rôle du CERCOOP F-C est multiple : il accompagne les personnes et les structures qui le souhaitent dans leurs projets de solidarité internationale et s'adresse aussi bien aux acteurs privés (associations) que publics (collectivités) et scolaires. L'association est un véritable outil régional pour la coopération internationale. En effet, le CERCOOP F-C favorise les échanges d'expériences et de bonnes pratiques à travers la tenue de formations et de réunions/témoignages entre les différents acteurs. Il met à disposition ses compétences à son réseau qui sont :

- Le **recensement d'acteurs franc-comtois** de la coopération et de la solidarité internationale et leurs actions ; il identifie un réseau de personnes ressources bénévoles susceptibles de les appuyer ;
- Le **développement** à la fois des activités de coopération et la capacité des différents porteurs de projets via l'information, l'organisation de formations et la sensibilisation ;
- **L'accompagnement des porteurs de projets** (collectivités territoriales ou leurs regroupements, associations, établissements scolaires et universitaires, etc.) dans le montage de leurs dossiers, la recherche de leurs financements et de leurs partenaires et éventuellement la mise en œuvre des actions ;

- La **mutualisation des pratiques** par l'organisation de rencontres ou de réunions entre les différents acteurs, en vue de favoriser les échanges et de promouvoir des projets concertés et une coopération de territoire à territoire.

Un des mandats principaux du CERCOOP F-C est d'améliorer la qualité des actions de coopération et de solidarité internationale menées en Franche-Comté, tout en favorisant le développement de synergies entre acteurs. En parallèle de la mise à disposition de ce livret sur les expériences des structures associatives et publiques ayant réalisé des projets solidaires à l'international dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, le CERCOOP F-C vous propose :

- des **formations ciblées** afin d'aller plus loin dans la réflexion et dans l'élaboration concrètes de votre projet (les prochaines formations sont consultables sur le site Internet) ;
- des **conseils individualisés** sur rendez-vous.

CERCOOP Franche-Comté

Arsenal - Bât. Q
Place Saint-Jacques
BP 16163
25014 Besançon cedex
Tél. : 03 81 66 52 49/38
Fax : 03 81 66 50 36
eau-assainissement@cercoop.org
cercoop@cercoop.org
www.cercoop.org



Depuis plusieurs années, le CERCOOP F-C travaille en faveur du développement de la coopération internationale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Il anime un groupe de travail régional « eau et assainissement » et accompagne les acteurs de l'eau (associations, ONG, collectivités) de la définition du projet à sa réalisation.

En 2014, pour aller plus loin et dans le but d'encourager l'émergence de projets franc-comtois, le CERCOOP F-C s'est associé à l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse (AERMC) et au Programme Solidarité Eau (pS-Eau).

Aujourd'hui, ces trois partenaires offrent un outil incontournable pour les porteurs de projets et les personnes déjà actives dans ce domaine : **un recueil d'expériences et de bonnes pratiques de projets d'accès à l'eau potable et à l'assainissement**.

Ce livret *La Source* est le fruit d'un travail collectif et a nécessité plusieurs mois d'enquête, de recherche et d'analyse. Plus qu'un guide, c'est une véritable référence pour les personnes souhaitant s'engager pour l'accès à l'eau et à l'assainissement auprès de populations de pays en développement. A travers ses douze projets et ses quatre approches (**S'engager aux côtés des jeunes ; Agir auprès des femmes ; Mutualiser les actions dans un but commun ; Favoriser l'implication des populations locales dans l'accès à l'eau potable**), il propose des témoignages, des méthodes, des données concrètes, un cadre juridique et un carnet d'adresses étoffé.

Le CERCOOP F-C est fier de mettre à votre disposition ce travail pour contribuer à l'amélioration de la qualité des projets dans ce domaine.

